

ECQUALINA

ECOconception des produits sous
signes officiels de QUALité de
Nouvelle-Aquitaine

Rapport final

Projet financé par



Coordination



Février
2025

Filières étudiées



Partenaires techniques



REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les différents membres, tout au long du projet, du Comité de Pilotage et du Comité Opérationnel pour leur participation à la conception et la mise en œuvre de ce projet :

Céline ARRAMOUNET (APPSO), Joël AUBIN (INRAE – MEANS), Jean-Michel BARREIX (Syndicat Ossau-Iraty), Céline BARRERE (Syndicat Ossau-Iraty), Emmanuel BEJANIN (ADEME), Philippe BOIRON (CRITT La Rochelle), Brigitte BONNET (AANA), Fabrice BOSQUE (ITERG), Cécile BOYER (Agneau du Limousin – Limousin Promotion), Arnaud BOZEC (IFIP), Nicolas BROSSARD (Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron), David CARPENTIER (Agneau du Périgord & Agneau de lait des Pyrénées - AREOVLA), Pierre CASTIONI (Région Nouvelle-Aquitaine), Laurent CHIRON (Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron), Laurent CHUPIN (Syndicat des Laiteries Charentes-Poitou), Isabelle CHALAN (Consortium du Jambon de Bayonne), Vincent COLOMB (ADEME), David DUTOYA (Consortium du Jambon de Bayonne), Sandrine ESPAGNOL (IFIP), Axel FALCHETTI-CARTIER (ACTALIA), Maxime FOSSEY (IDELE), Armelle GAC (IDELE), Claire GAILLARD (BIP), Dominique GRASSELY (CTIFL), Ariane GRISEY (CTIFL), Clémence GROLIÈRE (Région Nouvelle-Aquitaine), Arnaud LARDÉ (Syndicat Ossau-Iraty), Luc LAURENT (CRITT La Rochelle), François LEROY (ITERG), Bruno MATHELLIER (CRITT La Rochelle), Emmanuel MAUPAS (Syndicat du Pruneau d’Agen), Malou MIREUR (CTIFL), Yoann MONGET (ADEME), Lucie MOREL (ACTALIA), Alexandre MORENO (ACTALIA), Gilles NASSY (IFIP), Magalie PELLEGRINO (Agneau du Périgord – AREOVLA), Etienne POURET (Région Nouvelle-Aquitaine), Jean-Luc PRZEWOZNY (ARONA), Jean-Pierre RAYNAUD (AANA), Jean-François Renaud (APPSO), Emmanuelle ROQUES (ITERG), Nathalie ROBERT (Consortium du Jambon de Bayonne), Anthony ROUAULT (ACTALIA), Aglaée SAUMONNEAU (Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron), Patrick SOURY (Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux Certifiés en Poitou-Charentes - ADPAP), Audrey TESSERAU (Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux Certifiés en Poitou-Charentes - ADPAP), Flavie THIRET (Syndicat des Laiteries Charentes-Poitou), Nicolas TONNET (ADEME), Julien TOUEILLE (AANA), François VANNIER (LIMOVIN), Gaëtan VERGNES (Syndicat du Pruneau d’Agen).

CITATIONS DE CE RAPPORT

BONNET Brigitte (AANA), BOIRON Philippe (CRITT La Rochelle), BOSQUE Fabrice (ITERG), LAURENT Luc (CRITT La Rochelle), LEROY François (ITERG), 2024. **ECOQUALINA : ECOconception des produits sous signes officiels de QUALITÉ de Nouvelle-Aquitaine**. 48 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéros de contrats ADEME : 19NAC0236 - 19NAC0237 - 19NAC0245 - 19NAC0254 - 19NAC0256 - 19NAC0260

Étude réalisée par Joël AUBIN (INRAE – MEANS), Philippe BOIRON (CRITT La Rochelle), Brigitte BONNET (AANA), Fabrice BOSQUE (ITERG), Arnaud BOZEC (IFIP), Sandrine ESPAGNOL (IFIP), Axel FALCHETTI-CARTIER (ACTALIA), Maxime FOSSEY (IDELE), Armelle GAC (IDELE), Dominique GRASSELY (CTIFL), Ariane GRISEY (CTIFL), Luc LAURENT (CRITT La Rochelle), François LEROY (ITERG), Bruno MATHELLIER (CRITT La Rochelle), Malou MIREUR (CTIFL), Lucie MOREL (ACTALIA), Alexandre MORENO (ACTALIA), Gilles NASSY (IFIP), Emmanuelle ROQUES (ITERG), Anthony ROUAULT (ACTALIA) pour ce projet cofinancé par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine

Coordination technique - ADEME : Yoann MONGET
Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

1.	CADRE GENERAL DU PROJET	7
1.1.	Contexte.....	7
1.2.	Objectifs	8
1.3.	Les filières impliquées.....	8
1.3.1.	Le groupe « Agneaux Nord Aquitaine ».....	9
1.3.2.	Le groupe « Produits des Pyrénées »	9
1.3.3.	Le groupe « Produits porcins »	9
1.3.4.	Le Beurre Charentes-Poitou.....	10
1.3.5.	Le Pruneau d'Agen.....	10
1.3.6.	Les Huitres Marennes-Oléron.....	10
1.4.	La motivation des filières pour intégrer le projet.....	10
1.5.	L'expertise technique	11
2.	METHODOLOGIE	12
2.1.	Structuration du projet (<i>tâche 0</i>).....	12
2.2.	Analyse de l'existant (<i>Tâche 1</i>).....	13
2.2.1.	Les pratiques et données existantes (<i>ST 1.1</i>).....	13
2.2.2.	Définition du champ de l'étude et cadre méthodologique (<i>ST 1.2</i>).....	13
2.2.3.	Evaluation environnementale initiale (<i>ST 1.3</i>).....	16
2.3.	Propositions d'amélioration de la performance environnementale (<i>tâche 2</i>).....	18
2.3.1.	Ateliers d'émergence des propositions d'amélioration (<i>ST 2.1</i>).....	19
2.3.2.	Evaluation technique, économique et environnementale (<i>ST 2.2</i>).....	21
2.3.3.	Restitution à la filière (<i>ST 2.3</i>).....	21
2.4.	Management du projet (<i>tâche 3</i>).....	22
2.4.1.	Coordination du projet (<i>ST 3.1</i>).....	22
2.4.2.	Sensibilisation des autres filières (<i>ST 3.2</i>).....	23
2.4.3.	Bilan / synthèse, valorisation des résultats (<i>ST 3.3</i>)	24
3.	PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS	25
3.1.	L'évaluation environnementale initiale.....	25
3.1.1.	Les choix effectués pour l'évaluation environnementale	25
3.1.2.	L'évaluation environnementale par filière	26
3.1.3.	Des exemples de résultats	26
3.2.	Les pistes d'écoconception identifiées.....	28
3.2.1.	Ateliers techniques.....	28
3.2.2.	Ateliers « marketing / consommateur ».....	28
3.2.3.	La sélection des pistes	29
3.3.	L'évaluation technique, économique et environnementale des pistes retenues	29
3.3.1.	Le groupe « Agneaux Nord Aquitaine ».....	29
3.3.2.	Le groupe « Produits des Pyrénées »	31
3.3.3.	Le groupe « Produits porcins »	32
3.3.4.	Le Beurre Charentes-Poitou.....	33
3.3.5.	Le Pruneau d'Agen.....	36
3.3.6.	Les Huitres Marennes-Oléron.....	36
4.	RETOUR D'EXPERIENCE	38
4.1.	Un projet de 4 ans	38
4.2.	Un projet de grande ampleur.....	39
4.3.	Une confusion sur la finalité du projet.....	39
4.4.	Une chaîne de communication à maîtriser.....	39
4.5.	Un projet mené de manière uniforme	40

4.6.	Le turn-over.....	40
4.7.	Les forces et limites du collectif et du co-financement.....	40
4.8.	La démarche d'évaluation environnementale en écoconception.....	41
4.9.	L'expertise technico-économique.....	42
4.10.	L'optimisation du programme technique.....	43
4.11.	Axes d'amélioration à retenir.....	43
5.	CONCLUSION / PERSPECTIVES.....	44
	SIGLES ET ACRONYMES	46

RÉSUMÉ

Le projet ECOQUALINA a été conçu et réalisé pour répondre d'une part aux attentes et aux ambitions des politiques nationale et régionale de transition écologique, et d'autre part à l'accompagnement de filières alimentaires sous signe officiel de qualité (SIQO) dans cette transition. Ainsi, 10 filières de Nouvelle-Aquitaine ont été accompagnées dans une démarche d'écoconception afin d'intégrer, aux côtés des critères de qualité spécifiques au produit, des critères d'amélioration de la performance environnementale tout au long de sa chaîne de valeur : Agneau du Limousin, Agneau du Périgord, Agneau du Poitou-Charentes, Agneau de lait des Pyrénées, Ossau-Iraty, Beurre Charentes-Poitou, Huitres Marennes Oléron, Porc du Sud-Ouest, Jambon de Bayonne, Pruneau d'Agen. Au total, les différentes phases de ce projet ont mobilisé près de 350 personnes.

Ces filières bénéficient désormais d'une évaluation environnementale par ACV (Analyse de Cycle de Vie) d'un produit « moyen » représentatif de la filière, de pistes d'écoconception dont la pertinence a été évaluée (379 pistes ont été identifiées et caractérisées selon leur intérêt potentiel), d'une sélection de 61 pistes dont l'intérêt en écoconception a été évalué sur les plans technique, économique et environnemental.

La mise en place de différentes pistes d'écoconception permet potentiellement de réduire de 13 à 23 % l'impact environnemental du produit (sur la catégorie « changement climatique »), selon les produits. Pour une filière, l'impact environnemental du produit fini peut être potentiellement réduit de 16 à 27 % selon 5 catégories d'impact. Des fiches d'écoconception (5 à 15 fiches par filière) présentent les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques.

Des actions d'optimisation d'équipements et de pratiques, sur la base des premiers résultats du projet, sont déjà engagées.

Les perspectives pour ces filières sont désormais d'évaluer l'intérêt de la mise en place des préconisations issues du projet, sur la base des éléments technico-économiques et environnementaux fournis, en fonction des orientations stratégiques de la filière, mais aussi de favoriser l'appropriation des résultats du projet, par les producteurs et metteurs en marché, pour initier des mises en œuvre à l'échelle de l'entreprise (promouvoir les bonnes pratiques).

ABSTRACT

ECOQUALINA project was designed and carried out to meet the ambitions and expectations of national and regional policies on ecological transition, as well as to support food sectors with official quality and origin signs (SIQO) on this transition.

In this way, 10 food sectors from Nouvelle-Aquitaine were supported in an eco-design approach in order to integrated improvement of environmental performance criteria throughout the value chain, alongside product specific quality criteria: Agneau du Limousin, Agneau du Périgord, Agneau du Poitou-Charentes, Agneau de lait des Pyrénées, Ossau-Iraty, Beurre Charentes-Poitou, Huitres Marennes Oléron, Porc du Sud-Ouest, Jambon de Bayonne, Pruneau d'Agen. About 350 persons took part in this project.

These sectors have then an environmental assessment using LCA (Life Cycle Assessment) of an 'average' product representative of the sector, eco-design ideas whose relevance has been assessed (379 actions have been identified and characterized according to their potential interest), and a selection of 61 ideas whose eco-design interest has been assessed from a technical, economic and environmental point of view.

Depending on the products, the implementation of various eco-design ideas could potentially reduce the environmental impact of the product by 13 to 23% (on 'climate change' impact category). In one case, the product's environmental impact could be potentially reduced by 16 to 27% depending on 5 impacts categories. Eco-design sheets (5 to 15 sheets per sector) present potential environmental gains, as well as technical and economic aspects of the various scenarios studied.

Actions to optimize equipment et practices, based on the initial results of the project, are already underway.

The prospects for these sectors are now to assess the interest in implementing the recommendations, based on technical, economic and environmental aspects provided, depending on sector's strategic orientation, but also to encourage producers and marketers to take ownership of the project's results, to initiate implementation at company level (promote good practices).

1. Cadre général du projet

1.1. Contexte

L'ADEME, à travers l'initiative [Green Go](#), soutient les entreprises dans leurs démarches d'amélioration de la performance environnementale de leurs produits (écoconception) et d'identification des actions valorisables auprès des clients, afin qu'elles soient plus performantes sur le plan écologique et économique.

La Région Nouvelle-Aquitaine a construit la feuille de route régionale [Néo Terra](#) dédiée à la transition énergétique et écologique, dont une des ambitions est d'accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires.

En France et en Europe, des logos officiels permettent de reconnaître les produits qui bénéficient d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : Appellation d'Origine Protégée / Contrôlée (AOP / AOC), Indication Géographique Protégée (IGP), Spécialité Traditionnelle Garantie (STG), Agriculture Biologique (AB), Label Rouge (LR).

Selon l'INAO¹, les SIQO reposent sur les principes suivants :

- Une démarche collective et volontaire émanant de producteurs ou d'un groupement de producteurs ;
- Des conditions de production strictes validées par l'État ;
- Des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants agréés par l'État.

La Nouvelle-Aquitaine, avec 311 SIQO, se place comme la première région française en nombre de SIQO et rassemble environ 110 ODG (Organisme de Défense et de Gestion). Elle recense :

- 45 IGP, dont 10 sur des produits viticoles,
- 77 AOP, dont 65 sur des produits viticoles,
- 185 labels rouges,
- 4 IGP sur les spiritueux.

Les IGP / AOP / labels rouges sont une garantie officielle pour les consommateurs :

- garantie de l'origine (AOC ; IGP)
- garantie de la qualité supérieure (Label rouge).

Un ODG est l'instance représentative de la filière, pour un produit donné, qui a en charge la gestion du cahier des charges et sa bonne application sur le terrain. Interlocuteur reconnu par l'INAO pour cela, il peut être le moteur de toute évolution et modification du cahier des charges.

Une étude de 2017², visant à identifier les leviers d'action pour promouvoir l'écoconception auprès des filières agricoles et agro-alimentaires, analyse des freins et leviers à l'émergence de projets d'écoconception dans les filières agro-alimentaires, à partir d'échanges approfondis avec des organisations professionnelles, structures techniques régionales, structures de promotion et des entreprises agroalimentaires et de distribution. Les principaux enseignements de cette étude sont notamment de développer l'écoconception dans les signes officiels de qualité.

Parmi les principaux freins à l'écoconception identifiés, on peut retenir :

- le faible dialogue sur l'aspect environnemental entre les différentes parties prenantes,
- une approche « site » souvent privilégiée plutôt que l'approche « filière » / « chaîne de valeur », pourtant nécessaire à une démarche d'écoconception,
- peu de critères environnementaux dans les cahiers des charges des produits.

Par ailleurs, l'INAO souhaite intégrer les principes de l'agroécologie dans les signes officiels de l'origine et de la qualité³.

¹ <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO>

² ADEME, EVEA, Xavier Joly Conseil, rapport de synthèse « Comment promouvoir l'écoconception auprès des filières agricoles et agro-alimentaires ? », mars 2017

³ <https://www.inao.gouv.fr/Nos-actualites/Stephane-Le-Foll-et-l-INAO-s-engagent-pour-developper-l-agro-ecologie-dans-les-signes-de-l-origine-et-de-la-qualite>

L'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) quant à elle fédère les acteurs de l'alimentation de la région Nouvelle-Aquitaine pour préserver les terroirs, les richesses du patrimoine gastronomique et anticiper l'alimentation de demain. Elle met en lumière les filières, les producteurs et les entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la viticulture, en les accompagnant au quotidien, du local à l'international, par le biais d'actions collectives. L'AANA accompagne l'ensemble des filières gestionnaires d'un SIQO adhérentes à l'agence, avec 3 missions principales :

- élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale des filières SIQO de la région Nouvelle-Aquitaine en réponse aux attentes du marché et de la société,
- mettre en place une communication et une promotion visant à développer l'image et la notoriété des produits de la région Nouvelle-Aquitaine auprès des consommateurs et des prescripteurs au niveau local, national et international,
- accompagner et promouvoir collectivement les entreprises agricoles, agroalimentaires, maritimes et viticoles de la région Nouvelle-Aquitaine en France et à l'international, à travers l'organisation de salons, de manifestations ou de rencontres sur une cible professionnelle ou grand public.

Tenant compte des orientations régionales et des objectifs de l'INAO, l'AANA a souhaité engager une étude d'accompagnement de filières gestionnaires de produits sous SIQO dans une démarche d'éco-conception. Elle s'est positionnée comme pilote et coordinatrice du projet global.

1.2. Objectifs

L'objectif général du projet ECOQUALINA est d'accompagner des filières sous signe officiel de qualité en Nouvelle-Aquitaine dans une démarche d'écoconception : intégrer, aux côtés des critères de qualité spécifiques au produit, des critères d'amélioration de la performance environnementale du produit tout au long de sa chaîne de valeur.

Il a également pour objectif de donner des éléments d'aide à la décision pouvant permettre la prise en compte des enjeux environnementaux dans les cahiers des charges des produits sous signe officiel de qualité, qui jusqu'ici s'attachaient à valoriser essentiellement l'origine, le savoir-faire et le terroir.

Les objectifs opérationnels du projet ECOQUALINA sont de :

- faire prendre conscience aux filières des produits SIQO de l'intérêt d'engager une démarche d'amélioration de la performance environnementale (écoconception),
- positionner les principaux impacts environnementaux sur la chaîne de valeur du produit des filières,
- proposer des actions d'amélioration de la performance environnementale des filières,
- évaluer ces propositions sur les plans techniques, financiers, et environnementaux,
- proposer des évolutions, visant à améliorer la performance environnementale des produits, susceptibles d'être reprises dans le cahier des charges (éléments d'aide à la décision),
- identifier les freins et facteurs de réussite des actions, afin de faciliter la mise en œuvre de démarches d'écoconception pour d'autres produits sous signe de qualité.

1.3. Les filières impliquées

De par ses relations privilégiées avec les ODG, l'AANA a pu mobiliser les filières et être pertinente sur la sélection des filières volontaires pour s'engager dans le projet. Les SIQO en Nouvelle-Aquitaine portent sur différents secteurs de l'agro-alimentaire. Ceux retenus dans le cadre de ce projet sont :

- l'Agneau du Limousin (IGP), dont l'ODG est Limousin Promotion,
- l'Agneau du Périgord (IGP et label rouge), dont l'ODG est l'AREOVLA (Association Régionale des Eleveurs Ovins Viande et Lait d'Aquitaine),
- l'Agneau du Poitou-Charentes (IGP et label rouge), dont l'ODG est l'ADPAP (Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux certifiés en Poitou-Charentes),
- l'Agneau de lait des Pyrénées (IGP et label rouge), dont l'ODG est l'AREOVLA (Association Régionale des Eleveurs Ovins Viande et Lait d'Aquitaine),
- l'Ossau-Iraty (fromage AOP), dont l'ODG est le SOI (Syndicat Ossau-Iraty),
- le Porc du Sud-Ouest (IGP), dont l'ODG est l'APPSO (Association des Produits Porcs du Sud-Ouest),
- le Jambon de Bayonne (IGP), dont l'ODG est CJB (Consortium du Jambon de Bayonne),
- le Beurre Charentes-Poitou (AOP), dont l'ODG est le SLCP (Syndicat des Laiteries Charentes-Poitou),
- les Huitres Marennes Oléron (IGP et label rouge), dont l'ODG est le GQHMO (Groupement Qualité Huitres Marennes Oléron),
- le Pruneau d'Agen (IGP), dont l'ODG est le SPAG (Syndicat du Pruneau d'Agen).

Les cahiers de charges relatifs à ces produits sont disponibles sur le site de l'INAO : [Rechercher un produit | INAO](#).

Pour mener à bien le projet, certaines filières ont été regroupées, en fonction de la cohérence des itinéraires techniques et de la mutualisation des compétences mobilisées :

- groupe « Agneaux Nord Aquitaine » constitué de « Agneau du Limousin », « Agneau du Périgord » et « Agneau du Poitou-Charentes »,
- un groupe « Produits des Pyrénées » constitué de « Agneau de lait des Pyrénées » et du fromage « Ossau-Iraty »,
- un groupe « produits porcins » constitué de « Porc du Sud-Ouest » et de « Jambon de Bayonne ».

Certaines filières n'ont pas été regroupées, les produits concernés étant très différents : « Beurre Charentes Poitou », « Huitres Marennes Oléron », « Pruneau d'Agen ».

1.3.1. Le groupe « Agneaux Nord Aquitaine »

La région Nouvelle-Aquitaine est le 2^{ème} bassin ovin national, avec 5 000 élevages et 1 300 000 brebis. Elle se partage entre :

- la production allaitante : la 1^{ère} en France avec 3 000 éleveurs et 800 000 brebis,
- la production laitière et d'agneau de lait : la 2^{ème} en France avec 2 000 éleveurs et 500 000 brebis.

Les quatre ODG « agneaux » (les 3 du groupe « Agneaux Nord Aquitaine » et celui pour l'Agneaux de lait des Pyrénées intégré au groupe « Produits des Pyrénées » ; voir § 1.3.2 ci-dessous) représentent plus de 3 000 éleveurs et plus de 800 000 brebis, soit deux tiers des éleveurs ovins de la région. Les éleveurs engagés sur les cahiers des charges produisent chaque année en Nouvelle-Aquitaine :

- 4 500 tonnes de viande ovine sous SIQO, ce qui représente près de 40 % des agneaux SIQO produits en France,
- 4 986 T de fromage Ossau-Iraty, ce qui représente 23 % des fromages AOP brebis de France.

Les 3 ODG du groupe « Agneaux Nord Aquitaine » représentent 1 259 éleveurs et 572 000 brebis :

- Agneau du Poitou-Charentes : 570 éleveurs et 215 000 brebis pour l'IGP ; 549 éleveurs et 198 000 brebis pour le Label Rouge ;
- Agneau du Limousin : 644 éleveurs et 150 000 brebis ;
- Agneau du Périgord : 45 éleveurs et 9 000 brebis.

1.3.2. Le groupe « Produits des Pyrénées »

L'Agneau de lait des Pyrénées (IGP et Label Rouge) représente plus de 750 éleveurs qui produisent 150 000 agneaux (22 500 labélisés / an). L'AOP « Ossau-Iraty » représente :

- 1 141 producteurs de lait,
- 173 producteurs fermiers,
- 10 ateliers de fabrication,
- 14 ateliers d'affinage,
- 4 986 tonnes commercialisées en 2020.

1.3.3. Le groupe « Produits porcins »

L'IGP « Porc du Sud-Ouest » représente :

- 168 éleveurs,
- 7 groupements de producteurs,
- 14 ateliers d'abattage / découpe.

L'IGP « Jambon de Bayonne » représente :

- 750 élevages,
- 18 groupements de producteurs,
- 26 ateliers d'abattage / découpe,
- 31 salaisonnières,
- 15 ateliers de tranchage,
- 1 producteur de sel,
- 825 000 jambons mis au sel en 2023.

1.3.4. Le Beurre Charentes-Poitou

La filière est AOC depuis 1979 et AOP depuis 1996. Elle a fait évoluer son cahier des charges en 2022. L'AOP « Beurre Charentes-Poitou » représente (en 2020) :

- 3 500 producteurs,
- 6 laiteries,
- 650 millions de litres de lait,
- 30 000 tonnes de beurre / an (9 % du beurre produit en France).

1.3.5. Le Pruneau d'Agen

La production française de pruneau représente (en 2018) :

- 820 exploitations (dont 175 en AB),
- 10 800 ha (dont 20 % en AB),
- 60 entreprises de transformation (les 10 plus importantes réalisent 90 % du CA), dont 29 producteurs-transformateurs,
- un potentiel de production de 45 000 T (récolte variable selon épisodes de gel printanier).

1.3.6. Les Huitres Marennes-Oléron

La Charente-Maritime, avec les huitres « Marennes Oléron », est le plus grand bassin ostréicole français, grâce à une production de plus de 40 000 tonnes d'huîtres par an. La filière repose sur une IGP (depuis 2009) et deux Labels Rouges : les « Fines de Claires Vertes » (depuis 1989) et les « Pousses en claires » (depuis 1998). Elle représente :

- plus de 200 exploitations,
- entre 17 000 et 20 000 tonnes d'huîtres produites en IGP.

1.4. La motivation des filières pour intégrer le projet

Les motivations des différentes filières ont été regroupées en plusieurs axes présentés ci-dessous.

Anticiper

- Anticiper les demandes et les attentes relatives à l'empreinte environnementale des produits alimentaires
- Anticiper une éventuelle évolution des cahiers des charges SIQO

Créer une dynamique collective

- Intégrer le sujet environnemental dans les enjeux de gouvernance de l'ODG
- Initier une dynamique collective entre SIQO sur un sujet commun
- Intégrer un projet où le travail en « ateliers » et l'accompagnement par des experts permettent de créer une émulation au sein de la filière et de favoriser les échanges

Connaitre

- Etablir un état des lieux des pratiques au sein des filières
- Apporter aux opérateurs des arguments factuels sur les pratiques : disposer d'éléments chiffrés sur l'empreinte environnementale des produits SIQO
- Pouvoir analyser l'impact environnemental de l'activité par rapport à celui d'autres filières alimentaires
- Aborder des sujets sensibles par approche scientifique
- Mettre en œuvre une ACV à l'échelle de l'ensemble de la filière, du champ au rayon

Améliorer

- Définir des leviers d'amélioration de l'impact environnemental, à toutes les étapes, tout en préservant la qualité des produits ainsi que les atouts des systèmes de production protégés par les SIQO
- Obtenir des perspectives d'évolutions et/ou d'améliorations de l'impact environnemental (l'emballage, le transport, l'énergie...)
- Définir, au sein d'un ODG, des priorités d'action de minimisation des impacts, tenant compte de leur faisabilité technique et économique, au bénéfice de toute la filière SIQO
- Être accompagnés dans une démarche d'écoconception sur l'ensemble des maillons, de l'amont agricole à la distribution
- Identifier des leviers d'actions pour améliorer la performance environnementale

Valoriser l'existant

- Valoriser le modèle et les bonnes pratiques environnementales de la filière déjà existantes
- Faire ressortir les spécificités de la filière
- Disposer d'éléments, d'indicateurs permettant de distinguer les points forts du cahier des charges à valoriser

1.5. L'expertise technique

Le RMT⁴ ACTIA [ECOVAL](#) a pour objectifs de développer une synergie entre CRITT agro-alimentaires, Instituts techniques agricoles et/ou agroalimentaires, établissements de recherche publique, par la mise en réseau de ressources humaines et matérielles, mobilisables par les acteurs industriels et économiques, mais aussi les pouvoirs publics, sur les thématiques liées à l'écoconception :

- Optimiser la gestion des ressources dans les procédés de production alimentaire, en lien avec le territoire, et assurer un engagement responsable ;
- Faire évoluer les modèles de production et de distribution ainsi que l'offre « produits » ;
- Répondre aux nouvelles attentes et aux nouveaux comportements des consommateurs.

Les partenaires techniques de ce réseau ont été mobilisés, avec des Instituts techniques agricoles, en fonction de leurs compétences en évaluation environnementale, écoconception et expertise sur les productions des filières SIQO sélectionnées pour participer au projet :

- [ACTALIA](#), centre d'expertise des produits laitiers, pour les filières « Produits des Pyrénées » et « Beurre Charentes Poitou » ;
- [CRITT Agro-alimentaire La Rochelle](#), Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies pour les entreprises agro-alimentaires de Nouvelle-Aquitaine, co-coordonateur opérationnel du projet avec ITERG, et intervenant spécifiquement pour les filières « Agneaux Nord Aquitaine », « Produits des Pyrénées » et « Beurre Charentes Poitou », « Huitres Marennes Oléron » ;
- [CTIFL](#), Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes, pour la filière « Pruneau d'Agen » ;
- [IDEELE](#), l'Institut de l'Élevage, pour les filières « Agneaux Nord Aquitaine », « Produits des Pyrénées » et « Beurre Charentes Poitou » ;
- [IFIP](#), Institut du porc, pour les filières « produits porcins » ;
- INRAE, [l'UMR 1069 - Institut Agro SAS](#) (Sol Agro et hydrosystème, Spatialisation), pour la filière « Huitres Marennes Oléron » ;
- [ITERG](#), Centre Technique Industriel des industries de corps gras et produits apparentés, co-coordonateur opérationnel du projet avec le CRITT Agro-alimentaire La Rochelle et intervenant spécifiquement pour les filières « produits porcins », « Huitres Marennes Oléron » et « Pruneau d'Agen ».

⁴ Réseau Mixte Technologique

2. Méthodologie

La réalisation du projet a suivi les principales étapes suivantes :

1. la structuration du projet, permettant de mobiliser et sélectionner les filières, identifier et engager les compétences nécessaires, adapter le programme technique et le budget,
2. l'analyse de l'existant : description détaillée de la filière, évaluation environnementale permettant d'établir l'impact environnemental du produit « moyen » de la filière à un instant t afin de disposer d'une valeur de référence pour ensuite évaluer objectivement les gains environnementaux des pistes d'écoconception proposées,
3. les propositions d'amélioration de la performance environnementale, basée sur des ateliers d'émergence des propositions impliquant les acteurs économiques des filières, une évaluation technique, économique et environnementale des pistes jugées les plus pertinentes et une restitution aux acteurs économiques des filières,
4. la valorisation des résultats et le management du projet et

Les principales étapes opérationnelles sont représentées graphiquement par la figure ci-dessous :

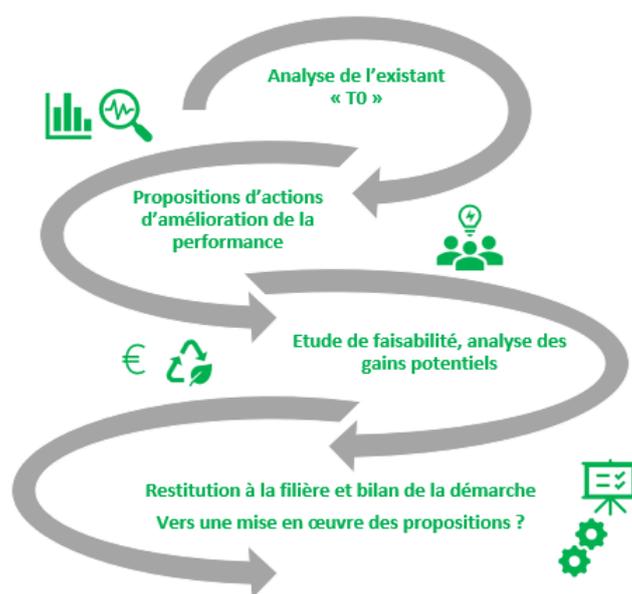


Figure 1 : les principales étapes opérationnelles du projet ECOQUALINA

2.1. Structuration du projet (tâche 0)

La structuration du projet, en amont de la contractualisation, a permis de :

- définir le niveau d'engagement d'une filière dans le projet et d'en informer les ODG, afin que les acteurs des filières puissent mesurer le niveau d'implication qui leur sera demandé dans le projet ; ainsi, avant de se positionner, chacun a eu les éléments pour répondre à la question « à quoi je m'engage ? »,
- sensibiliser les filières : des journées de sensibilisation multi-filière ont été organisées (notamment le 11/10/2018 à Bordeaux, puis le 20/11/20218 à Mont de Marsan), en s'appuyant sur la Commission Qualité de l'AANA (qui porte la stratégie régionale Qualité des SIQO) afin de sensibiliser les acteurs des filières à l'évaluation environnementale et l'écoconception, leur présenter des exemples de réalisation, présenter les objectifs du projet, son déroulement, ses contraintes, et l'intérêt d'y participer, répondre à leurs interrogations,
- avoir des entretiens plus spécifiques (mails, téléphone, visio) avec les ODG intéressés suite aux réunions générales de sensibilisation, afin de préciser le déroulement du projet et de la nature des résultats attendus en fonction des spécificités de leur filière,
- identifier les compétences et ressources à intégrer en fonction des spécificités et des attentes des filières (notamment la contribution des Instituts Techniques Agricoles),
- adapter le programme technique et le budget.

Une concertation entre l'AANA et les centres techniques a ensuite permis de sélectionner les filières volontaires pour participer au projet.

2.2. Analyse de l'existant (Tâche 1)

Cette tâche a été déclinée pour chaque filière (ou groupe de filières) étudiée.

2.2.1. Les pratiques et données existantes (ST 1.1)

La filière considérée a été analysée en détail :

- Le produit et son cahier des charges,
- Description de la filière : diagrammes des flux, cartographie chiffrée, données socio-économiques, difficultés et enjeux, description détaillée étape par étape,
- Etablissement d'un profil typologique de la filière (nombre d'acteurs et organisation, données socio-économiques, etc.).

Parallèlement, une analyse bibliographique a permis de :

- connaître les études antérieures sur le produit,
- identifier les données environnementales disponibles dans les bases de données.

Ces analyses ont permis de fournir les données d'entrée pour la définition du champ de l'étude et du cadre méthodologique (*voir ST 1.2*) et d'identifier certains leviers d'action pour l'évolution de la performance environnementale (*voir ST 2.1*).

Un Livrable L.1.1. intitulé « le cadre et les pratiques de la filière » a été rédigé pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition. Il suit la trame générale suivante :

1. INTRODUCTION
 2. INFORMATIONS GENERALES
 - 2.1. Organismes de gestion
 - 2.2. Références du cahier des charges
 3. LE PRODUIT ET SON CAHIER DES CHARGES
 - 3.1. Fiche d'identité du produit SIQO
 - 3.2. L'aire géographique du produit
 - 3.3. Histoire & Lien avec le territoire
 - 3.4. Exigences spécifiques du Cahier des Charges
 4. DESCRIPTION DE LA FILIERE
 - 4.1. Diagrammes des flux
 - 4.2. Cartographie chiffrée
 - 4.3. Données socio-économiques
 - 4.4. Enjeux techniques, économiques et sociétaux
 5. DESCRIPTION DETAILLEE ETAPE PAR ETAPE
 - 5.1. Mise en œuvre des contrôles
 - 5.2. Production des produits IGP
- Annexe I : Les structures de contrôle
Annexe II : Historique du produit
Annexe III : Diagramme d'élaboration des produits, cahier des charges INAO

2.2.2. Définition du champ de l'étude et cadre méthodologique (ST 1.2)

2.2.2.1. L'Analyse de Cycle de Vie (ACV)

Les impacts environnementaux d'un produit alimentaire peuvent être déterminés qualitativement et quantitativement par la méthode d'Analyse de Cycle de Vie (ACV).

L'ACV est un outil d'évaluation des impacts d'un produit (bien ou service) sur l'environnement. Cette méthodologie, relativement récente et toujours en cours de consolidation, dispose d'un cadre normatif au niveau international (Normes ISO 14040-44 : 2006⁵) et d'une communauté scientifique de plus en plus grande.

L'ACV repose sur une **approche multicritère de l'environnement** à partir d'un bilan quantitatif des consommations de matières et d'énergie, des polluants rejetés dans l'eau, dans l'air ou dans le sol, et la

⁵ ISO 14040 (2006). Environmental Management - Life Cycle Assessment - Principles and framework
ISO 14044 (2006). Environmental management - Life cycle assessment - Requirements and guidelines

production de déchets, ainsi que sur une approche globale avec une prise en compte de tout le **cycle de vie** du produit (depuis l'extraction des matières premières qui le composent, jusqu'à son élimination). À partir de cet inventaire, la contribution du produit sur l'ensemble des catégories d'impact (changement climatique, empreinte eau, épuisement des ressources, acidification de l'atmosphère, etc.) peut être évaluée à partir de calculs d'indicateurs de référence.

L'ACV constitue ainsi un outil très intéressant dans une approche d'écoconception, car l'analyse multicritère sur l'ensemble du cycle de vie permet de s'assurer que le passage d'une solution à une autre n'induit pas d'éventuels **transferts d'impacts**, entre 2 étapes du cycle de vie ou entre 2 catégories d'impact environnemental. En effet, modifier une pratique sur un itinéraire technique peut réduire l'impact environnemental d'une phase du cycle de vie (par exemple : l'amont agricole), mais peut avoir pour conséquence l'ajout d'une opération unitaire supplémentaire lors de la phase de transformation (par exemple : un traitement thermique) augmentant l'impact environnemental de cette dernière. De même, la pratique proposée peut par exemple réduire les émissions de GES, mais induire une consommation de la ressource en eau plus élevée.

Selon les normes ISO 14040, l'ACV se décompose en 4 étapes détaillées ci-dessous.

Etape 1 - Définition du cadre méthodologique

La première étape de l'ACV consiste à définir les objectifs et le champ de l'étude. Afin de définir l'ensemble des autres choix méthodologiques à préciser pour mener à bien l'ACV, l'étude s'appuie sur un certain nombre de référentiels génériques (série des normes ISO 14 040) et spécifiques aux produits considérés.

Etape 2 - Construction des Inventaire du Cycle de Vie (ICV)

Cette étape, la plus longue de l'ACV et sur laquelle repose la qualité du modèle et des résultats, est scindée en 2 sous-étapes : la collecte des données et la modélisation

La collecte des données consiste à compiler l'ensemble des informations nécessaires à la construction des bilans matières et énergétiques de chacune des étapes de cycle vie prises en considération dans le périmètre de l'étude, pour les produits étudiés. Il s'agit d'une étape cruciale de l'ACV qui permettra de construire les inventaires qui seront par la suite convertis en impacts potentiels sur l'environnement (étape 3).

Pour la modélisation, les données précédemment collectées sont vérifiées et leurs formats homogénéisés, afin que les inventaires correspondants soient modélisés dans un logiciel d'ACV (par exemple SimaPro®). Lorsque les données nécessaires à la consolidation de l'inventaire ne sont pas disponibles, il est nécessaire de compléter le modèle avec l'utilisation de bases de données génériques d'Inventaires de Cycle de Vie (par exemple Ecoinvent, AGRIBALYSE, Agri-footprint, etc.). Ces bases de données seront aussi employées pour modéliser les procédés d'arrière-plan tels que la production d'électricité, les différents modes de transport de marchandise, la production d'auxiliaires technologiques, etc. Les bases de données génériques pourront aussi être utilisées pour construire les ICV des matières premières ou intermédiaires, si les données sont disponibles et jugées robustes par l'expert ACV.

Etape 3 - Evaluation des impacts environnementaux

L'étape d'évaluation des impacts environnementaux de l'ACV permet de convertir l'Inventaire du Cycle de Vie (ICV) en impacts potentiels sur l'environnement. Ces impacts potentiels seront évalués suivant les indicateurs retenus lors de la définition des objectifs et du champ de l'étude et obtenus à partir de l'utilisation des méthodes de caractérisation implémentées dans le logiciel d'ACV. A titre d'exemple, la méthode PEF⁶ en retient 16 : changement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone, toxicité humaine (cancer), toxicité humaine (autre que cancer), particules, rayonnement ionisant, santé humaine formation photochimique d'ozone, santé humaine, acidification, eutrophisation terrestre, eutrophisation des eaux douces, eutrophisation marine, écotoxicité, eaux douces, utilisation des terres, consommation d'eau, épuisement des ressources (minéraux et métaux), épuisement des ressources (matières fossiles).

Etape 4 : Interprétation des résultats

Les résultats seront présentés sous la forme de tableaux de valeurs (scores d'impact environnementaux potentiels) et d'histogrammes, accompagnés d'éléments clés d'interprétation rédigés (contributions d'arrière-plan, analyse comparative, etc.). L'analyse des résultats doit également permettre d'apporter un regard critique sur les résultats, en les reliant à la qualité des données d'entrée.

La figure 2 ci-dessous représente graphiquement le principe et les 4 principales étapes de réalisation d'une ACV.

⁶ Product Environmental Footprint - https://eplca.jrc.ec.europa.eu/permalink/PEF_method.pdf

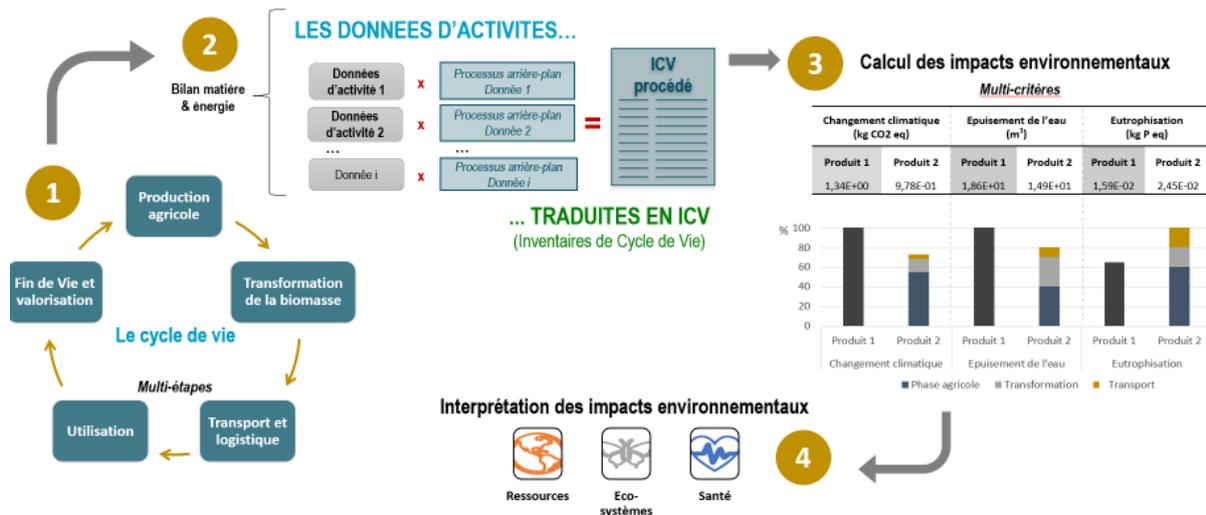


Figure 2 : représentation graphique du principe et des 4 principales étapes de réalisation d'une ACV

2.2.2.2. Champ de l'étude et cadre méthodologique

La première étape de cette analyse est donc la définition du champ de l'étude et du cadre méthodologique :

- Définition du périmètre
- Etablissement d'un plan de collecte des données auprès d'un nombre déterminé d'acteurs économiques, en fonction de la typologie de la filière et des données déjà existantes
- Modalité de construction des ICV à l'échelle « filière »
- Sélection des catégories d'impacts ACV et « hors ACV ».

L'objet de cette ST 1.2 a été de définir le cadre méthodologique pour la réalisation du bilan environnemental de chaque filière, qui doit servir de référence « t0 » pour identifier et positionner sur la chaîne de valeur les impacts environnementaux significatifs du produit tel qu'il est fabriqué et commercialisé actuellement, envisager des pistes d'écoconception et mesurer les gains potentiels de ces pistes.

Les ACV ont été réalisées conformément aux exigences de la série des normes ISO 14040, à celles de la norme expérimentale dédiée à l'application de l'ACV aux organisations⁷, et sur la base de la méthodologie développée dans le cadre du projet ANR ACYDU (2013 – 2017) pour la réalisation d'ACV « filière » pour des produits sous appellation⁸.

L'évaluation environnementale est également basée sur les règles méthodologiques définies dans le cadre d'AGRIBALYSE (règles existantes et disponibles lors de la réalisation de l'étude) et ACYVIA, sur les bases de données constituées dans le cadre de ces mêmes projets, et réalisée à partir des outils suivants : MEANS-InOut, SimaPro, CAP'2ER® (pour les filières ovines et la filière bovine), GEEP® (pour la filière porcine).

Certains ODG ont souhaité que soient pris en compte dans l'étude, en complément des catégories d'impacts pris en compte en ACV, des catégories complémentaires permettant de quantifier les services rendus par les filières, que l'on peut qualifier de **services écosystémiques**. Les services écosystémiques peuvent être considérés comme l'ensemble des avantages que les écosystèmes procurent aux humains afin qu'ils puissent se développer et vivre, ces avantages pouvant être perçus sous la forme de valeurs (service culturel), de biens (service d'approvisionnement) ou de services (service de régulation).

Les indicateurs complémentaires pourront constituer des informations de communication ou encore d'évolution et/ou de mise en valeur des conditions d'obtention du produit à travers le cahier des charges, et servir de point de repère pour traduire les résultats de la mise en place de leviers d'action ou de démarches en faveur de la qualité environnementale du produit. Différents indicateurs complémentaires ont ainsi été identifiés, selon les filières, pour apporter une information complémentaire à l'évaluation environnementale par ACV.

⁷ XP ISO/TS 14072 (2015). Environmental Management - Life Cycle Assessment - Requirements and guidelines for Organizational Life Cycle Assessment.

⁸ https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2021/07/ACYDU_SyntheseAcvEnviro.pdf

Notons qu'il n'a pas été réalisé, dans le cadre de cette étude, de revue critique (la norme ISO 14044 : 2006 précitée précise que « *afin de limiter les malentendus possibles ou les effets négatifs sur les parties intéressées extérieures, un comité de parties intéressées doit réaliser des revues critiques sur les ACV lorsque les résultats sont destinés à être utilisés à l'appui d'une affirmation comparative destinée à être divulguée au public* »).

Un Livrable L.1.2. intitulé « Définition du champ de l'étude et du cadre méthodologique » a été rédigé pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition. Il suit la trame générale suivante :

INTRODUCTION

1. DESCRIPTION DES METHODOLOGIES

1.1. L'Analyse de Cycle de Vie (ACV)

1.2. Approche écosystémique

2. PERIMETRE DE L'ETUDE

2.1. Définition des modèles de filière

2.2. Frontières des modèles de filière

2.3. Emissions et consommations spécifiques du modèle de filière

3. ITINERAIRES TECHNIQUES ET ECHANTILLONNAGE

3.1. Pratiques différenciantes au sein du modèle de filière

3.2. Itinéraires techniques et échantillonnage

4. CONSTRUCTION DE L'INVENTAIRE ET MODELISATION

4.1. Construction des inventaires de cycle de vie (ICV) et modélisation ACV

4.2. Recueil de données sur les services écosystémiques

5. LES CATEGORIES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET AUTRES INDICATEURS RETENUS POUR LE MODELE DE FILIERE

5.1. Catégories d'impacts environnementaux pour l'ACV

5.2. Catégories de services et indicateurs pour l'approche écosystémique

CONCLUSION

Annexes : Ebauches des questionnaires de collecte de données pour les sur les étapes

2.2.3. Evaluation environnementale initiale (ST 1.3)

Cette évaluation a été réalisée de la manière suivante :

- établissement de questionnaires de collecte,
- collecte des données auprès des opérateurs identifiés, sur la base du plan de collecte établi à la ST 1.2,
- construction de l'inventaire de cycle de vie,
- évaluation des impacts environnementaux,
- interprétation des résultats.

2.2.3.1. Collecte de données

La collecte de données primaires d'activité a été réalisée auprès des opérateurs de chacune des filières, à différents maillons de la chaîne de production (6 à 40 opérateurs selon les filières). Pour représenter des systèmes de production (notamment ovins et bovins), les données collectées sont issues de diagnostics CAP'2ER® réalisés indépendamment de cette étude. Pour l'élevage porcin, la collecte des données a été réalisée via l'outil GEEP.

2.2.3.2. Construction des modèles de filière

La méthodologie ACV appliquée repose sur la modélisation des différentes étapes de production (agricole ; transformation) et dans certains cas des étapes de conditionnement / distribution, à partir de données collectées chez un échantillon d'acteurs économiques. Ces données ont été moyennées puis agrégées afin d'obtenir les impacts environnementaux potentiels relatifs au produit moyen (produit agricole et/ou produit transformé) représentatif de la filière.

Un « mix produit », représentatif de la filière considérée, a ainsi été construit en intégrant les spécificités des productions agricoles et des circuits spécifiques de transformation et de distribution au regard de leur représentativité respective.

Le « mix produit » résultant se définit ainsi comme un produit moyen représentatif de la filière.

La construction du modèle de filière repose sur des ICV de trois niveaux, exposés ci-dessous.

Niveau 1 « entreprise »

Les ICV de niveau « entreprise » sont construits directement à partir des données primaires récoltées auprès des opérateurs. Ces ICV sont des intermédiaires et ne servent qu'à construire les ICV de niveau supérieur (scénario ou filière, comme expliqué ci-dessous).

Niveau 2 « scénario »

Les ICV de niveau « scénario » sont construits à partir de la moyenne des ICV de niveau « entreprise » pour un critère donné. Par exemple, au niveau de l'élevage porcin, le scénario « aliment FAF » est constitué de la moyenne des ICV au niveau « entreprise » répondant à ce critère. Également, un ICV de niveau « scénario » peut être construit à partir de données récoltées directement à une échelle collective pour un itinéraire technique donné.

Niveau 3 « filière »

Les ICV de niveau « filière » sont construits à partir d'un mix pondéré des ICV de niveau « scénario ». Par exemple, l'ICV du sous-système « transformation moyenne, filière » est un mix des scénarios « transformation, grande taille » (x %) « transformation, taille moyenne » (y %) ; « transformation, petite taille » (z %)

Remarque : les répartitions utilisées dans le mix (x %, y %, et z %) sont issues de la cartographie générale de la filière exposée dans le livrable L.1.1. « le cadre et les pratiques de la filière » (voir § 2.2.1).

2.2.3.3. Evaluation des impacts environnementaux par ACV

Les résultats ont été exprimés selon une unité fonctionnelle propre à chaque produit. Par exemple, pour le groupe « Agneaux Nord Aquitaine » : « 1 kg d'agneau certifié, désossé ou non, conditionné et à destination du marché fourni par année ». Des unités intermédiaires ont également été définies à l'issue de certaines étapes du cycle de vie du produit. Par exemple, pour ce même groupe :

- à la fin de l'étape « agriculture » : « 1 kg de viande d'agneau en poids vif (animal vivant sortie ferme) » ;
- à la fin de l'étape « transformation » : « 1 kg d'agneau certifié, désossé ou non (équivalent carcasse) ».

Les indicateurs d'impact retenus correspondent aux indicateurs d'évaluation des impacts environnementaux par ACV de la méthode PEF, construite suivant les recommandations ILCD⁹. Dans certains cas (systèmes ovins et bovins), les impacts environnementaux de l'étape agricole ont été évalués en faisant appel à l'outil de calcul CAP'2ER® de l'Institut de l'Élevage.

Pour certaines filières, notamment les filières ovines, les résultats sont exprimés selon les méthodologies ACV actuellement reconnues (précitées), mais avec des compléments intégrant les pistes d'évolution des méthodologies en cours (intégration de la biodiversité et de la séquestration de carbone).

En plus des résultats chiffrés de caractérisation à l'échelle globale « mix produit » selon différentes catégories d'impacts, les résultats ont aussi été exprimés pour des différentes étapes du cycle de vie ou postes d'émissions (résultats chiffrés et contributions relatives en % ; représentations graphiques)

Les résultats ont pu également être exprimés, pour certaines filières, en score unique. Le score unique est l'agrégation des résultats des différentes catégories d'impact permettant une interprétation des résultats plus simples. Pour arriver à agréger les catégories d'impacts, la méthodologie PEF précitée normalise les résultats de caractérisation en fonction de l'impact d'un européen moyen, et les pondèrent en fonction de l'importance de l'enjeu environnemental et de la robustesse scientifique de l'indicateur. Par exemple, le changement climatique est considéré comme un enjeu majeur et dont la robustesse scientifique de l'indicateur est forte, par conséquent son facteur de pondération est élevé. La somme des valeurs normalisés et pondérés de chaque catégorie d'impact constitue le score unique.

2.2.3.4. Evaluation selon des indicateurs complémentaires à l'ACV

Différents indicateurs complémentaires à l'ACV ont été quantifiés pour certains produits dans le cadre de l'étude ECOQUALINA. Ces indicateurs sont listés ci-dessous.

⁹ International Referentiel Life Cycle Data System - <https://eplca.jrc.ec.europa.eu/ilcd.html>

« Services alimentaires »

- Performance nourricière (ex : nombre de personnes nourries / an)
- Fourniture d'aliment (food / feed)
- Autonomie alimentaire
- Apport en énergie (kcal) et protéines

« Services environnementaux »

- Biodiversité : préservation, contribution, surfaces agroécologiques
- Stockage de carbone
- Compensation des émissions totales
- Part de l'azote minéral dans la fertilisation
- Fixation de carbone et d'azote dans le produit
- Quantité de coproduits valorisés
- Production d'énergie renouvelable

« Vitalité territoriale »

- Emplois dans les exploitations et les unités de transformation
- Stabilité des emplois directs

D'autres indicateurs avaient été identifiés lors de la ST 2.1 (§ 2.2.1), mais n'ont pas été quantifiés, faute d'information disponible auprès des opérateurs au moment de la collecte de données ou au niveau de l'ODG.

2.2.3.5. Livrable « Evaluation Environnementale de la filière »

Un Livrable L.1.3. intitulé « Evaluation Environnementale de la filière » a été rédigé pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition. Il suit la trame générale suivante :

INTRODUCTION

1. CONSOLIDATION ET AJUSTEMENTS DU REFERENTIEL METHODOLOGIQUE DEFINI A LA ST.1.2
 - 1.1. Ajustements réalisés pour le référentiel méthodologique de l'ACV
 - 1.2. Ajustements réalisés pour le référentiel méthodologique de l'évaluation des services écosystémiques
2. COLLECTE DE DONNEES ET CONSTRUCTION DES MODELES DE FILIERE
 - 2.1. Collecte de données d'ACV
 - 2.2. Collecte de données « hors ACV »
 - 2.3. Eléments complémentaires au cadre méthodologique défini au L.1.2
3. CONSTRUCTION DES INVENTAIRES DE CYCLE DE VIE (ICV)
 - 3.1. Production du pruneau sec à H21 %
 - 3.2. Transformation
 - 3.3. Conditionnement
 - 3.4. Distribution
 - 3.5. Transports
 - 3.6. Produit moyen filière
4. PRESENTATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA FILIERE PRUNEAU D'AGEN
 - 4.1. Impacts environnementaux
 - 4.2. Services écosystémiques

CONCLUSION

2.3. Propositions d'amélioration de la performance environnementale (tâche 2)

Cette tâche a été déclinée pour chaque filière (ou groupe de filières) étudiée. L'identification des pistes d'écoconception doit dépendre des contributions significatives des pratiques à l'impact environnemental du produit, mises en évidence lors de l'évaluation environnementale (ST 1.3). Néanmoins, l'intégration des solutions d'écoconception doivent être envisagées en prenant en compte plusieurs aspects sur l'ensemble de la chaîne de valeur notamment :

- sur le plan environnemental, elles ne doivent pas entraîner de **transfert d'impacts** d'une étape à l'autre ou d'une catégorie d'impact environnemental à une autre ;
- elles doivent répondre à des **critères de faisabilité techniques et économiques** à court, moyen et long terme ;
- elles doivent être mises en perspective avec les **attentes des consommateurs** et les **perspectives d'évolution réglementaire** ;
- etc.

Ainsi, les solutions proposées lors de la tâche 2 du projet ne concernent pas uniquement les étapes les plus contributrices, si les leviers de manœuvre pour l'écoconception ne se situent pas à ce niveau de la chaîne de valeur.

2.3.1. Ateliers d'émergence des propositions d'amélioration (ST 2.1)

L'objectif de ces ateliers a été d'identifier des pistes dont la mise en œuvre permettra de réduire réellement l'impact environnemental de chaque produit considéré, tout en étant techniquement réalisables et économiquement acceptables. L'émergence des propositions d'amélioration s'est déroulée en 3 temps :

- Des ateliers techniques ;
- Des ateliers « marketing / consommateur » ;
- La sélection des pistes.

2.3.1.1. Ateliers techniques

Ces ateliers avaient pour objectif de faire émerger des propositions d'amélioration de la performance environnementale :

- propositions d'actions de réduction des impacts environnementaux,
- hiérarchisation des pistes d'écoconception.

Les résultats de l'évaluation environnementale (*voir ST 1.3*) ont été restitués aux opérateurs des filières ou groupes de filières en introduction des ateliers techniques auxquels ont participé les ODG et les acteurs économiques des filières.

Les ateliers ont été organisés en présentiel ou en visioconférence, en différentes configurations selon la structuration de la filière et la disponibilité des acteurs économiques :

- parfois une séance préalable dédiée à la présentation des résultats de l'évaluation environnementale (*voir ST 1.3*),
- parfois un seul atelier réunissant l'ensemble des acteurs,
- ou plusieurs ateliers en fonction des différentes étapes (par exemple : production agricole, transformation, conditionnement / distribution).

L'interprétation collective de l'évaluation environnementale lors de ces ateliers, par l'identification des hotspots, a permis de faire émerger des propositions. Les informations obtenues par l'évaluation environnementale ont également été croisées avec les évolutions attendues de la filière, en fonction des critères autres qu'environnementaux (techniques, économiques, attentes du marché...).

Les propositions d'amélioration de la performance environnementale de la filière ont ainsi pu émerger, à partir :

- de l'expertise des centres techniques,
- des idées et de l'expérience des acteurs économiques.

Chaque proposition a été caractérisée lors de l'atelier selon différents critères :

- Impact environnemental de l'opération unitaire considérée
- Proposition de réduction
- Mise en œuvre actuelle de la proposition
- Priorité pour la filière
- Facilité de mise en œuvre
- Coût
- Capacité à porter une réflexion en termes de modification du Cahier de Charges
- Informations attendues par les filières
- Données potentielles à collecter
- Point Particulier
- Commentaires pendant atelier.

Un Livrable L.2.1.1. intitulé « pistes d'écoconception » a été rédigé pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition. Il s'agit le plus souvent d'un fichier Excel fournissant, pour chaque proposition discutée en ateliers, les informations relatives aux critères listés ci-dessus.

2.3.1.2. Ateliers « marketing / consommateur »

L'Atelier « marketing / consommateur » a été mené pour chaque filière ou groupe de filières, parallèlement aux ateliers techniques (*voir ci-dessus*), selon un regroupement par catégorie de produits : agneaux, beurre, fromage de brebis, huîtres, porc / jambon, pruneau.

Il avait pour objectif :

- de faire en sorte que les préconisations d'écoconception issues du projet ne soient pas exclusivement issues de l'analyse « technique » des impacts environnementaux, mais qu'il y ait également une prise en compte des attentes « consommateurs »,
- que les acteurs économiques et ODG participant aux ateliers techniques d'émergence des propositions aient une vision des attentes du marché pour proposer des pistes d'écoconception (dans la limite d'une approche collective telle qu'ECOQUALINA : l'approche marketing étant souvent un moyen de différenciation concurrentielle entre marques commerciales au sein d'une même gamme de produit).

Ce travail a été confié à [Vitamines Conseil](#), équipe conseil en stratégie, marketing et développement commercial expérimentée en IAA. Il s'est déroulé en 3 étapes, décrites ci-dessous.

Etape 1 : Connaissance des filières et analyse du marché

- Synthèse et compilation des données disponibles au sein des filières, à partir d'entretiens avec les ODG et d'études existantes au sein des filières ;
- Benchmark des offres et des bonnes pratiques en matière d'écoconception sur les 6 catégories de produit étudiées ;
- Recherche de bonnes pratiques d'autres univers, transférables sur les filières étudiées.

Etape 2 : les attentes des consommateurs

Organisation d'une séance, pour chaque catégorie de produit, avec un groupe de 8 à 10 personnes (hommes et femmes, entre 30 et 60 ans environ, citadins et urbains), en 4 phases :

- phase 1 : identification des attentes, des critères de choix ; par exemple « Que recherchez-vous quand vous achetez de l'agneau ? » ;
- phase 2 : identification des points propres aux produits SIQO ; par exemple « Parmi ces critères, lesquels sont propres aux produits sous démarche qualité certifiée ? » ou « Quels sont les critères qui font référence à des produits d'exception ? » ;
- phase 3 : identification des attentes, des points d'insatisfaction ; par exemple « Qu'aimeriez-vous de différent ? » ou « En quoi l'agneau que vous achetez n'est plus tout à fait en phase avec vos attentes ? » ;
- phase 4 : point particulier du développement durable et de l'environnement ; par exemple « Quelles sont vos attentes en matière de respect de développement durable et d'environnement pour l'agneau que vous achetez ? ».

Etape 3 : atelier « marketing » de restitution des résultats, d'échange et de priorisation des actions en lien avec l'écoconception

- Préparation et animation de 6 ateliers de travail (en visioconférence) avec les ODG et les acteurs économiques des filières ;
- Présentation des résultats des étapes précédentes ;
- Identification des pistes en lien avec l'écoconception.

Un Livrable L.2.1.2. intitulé « Les consommateurs » a été rédigé pour chaque catégorie de produits, et mis à leur disposition. Il s'agit le plus souvent d'un fichier Powerpoint.

2.3.1.3. Sélection des pistes

A l'issue de ces ateliers, les échanges se sont poursuivis avec l'ODG et des acteurs économiques volontaires pour sélectionner les pistes qui ont ensuite été étudiées lors de la sous-tâche 2.2 « Evaluation technique, économique et environnementale » (*voir § 2.3.2*).

Un Livrable L.2.1.3 intitulé « sélection des pistes » a été rédigé pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition. Il s'agit le plus souvent d'un fichier Excel listant les pistes sélectionnées à partir du livrable L.2.1.1 (« pistes d'écoconception ») avec des éléments de justification du choix, sur la base :

- des critères définis pour les ateliers techniques (*voir § 2.3.1.1*),
- des données disponibles pour réaliser ensuite les évaluations technique, économique et environnementale lors de la ST 2.2 (*voir § 2.3.2 ci-dessous*).

2.3.2. Evaluation technique, économique et environnementale (ST 2.2)

Le gain environnemental des pistes d'écoconception considérées comme les plus pertinentes, sélectionnée à la ST 2.1 (*voir § 2.3.1.3*) a été évalué par les centres techniques. La faisabilité technique et économique de ces pistes a également été évaluée par les centres techniques en lien avec les ODG et des acteurs économiques des filières (faisabilité de mise en œuvre, contraintes, opportunités de financement, etc.).

Ces différentes évaluations ont pour objectif de mettre à disposition des filières des éléments d'aide à la décision pour améliorer la performance environnementale du produit et formuler des propositions d'évolution du cahier des charges.

Ce travail s'est basé sur la réalisation d'analyses environnementales prospectives sur la base de scénarii d'évolution du cahier des charges de la filière. Cette analyse s'appuie à la fois sur la cartographie de la filière, qui a été menée préalablement au cours de la tâche 1 et sur les réflexions et pistes d'actions discutées par la filière, qui ont émergées au cours de la sous-tâche 2.1 (« Ateliers d'émergence »).

Pour l'évaluation environnementale des pistes d'écoconception, des paramétrages sur les modélisations ACV ont été effectués lorsque cela était possible, afin de mesurer le gain environnemental potentiel par rapport au « t0 » dressé en ST.1.3.

Notons que l'identification des pistes, leur sélection et les évaluations ont été réalisées séparément entre les étapes de production agricole et celles de transformation / distribution / conditionnement, dans la mesure où la mise en œuvre de ces pistes ne dépend pas des mêmes acteurs économiques.

Néanmoins, pour certaines filières, en complément des évaluations unitaires réalisées pour chacune des pistes sélectionnées, un scénario combinant plusieurs pistes d'éco-conception sur l'amont et l'aval a été modélisé afin d'analyser le potentiel de réduction global à l'échelle du produit commercialisé, en comparaison avec le scénario initial.

Dans certains cas, une évaluation environnementale « hors ACV » a été réalisée (approche qualitative et/ou quantitative), à partir des données disponibles sur la piste concernée.

La méthodologie appliquée pour réaliser les évaluations est décrite dans le Livrable L.2.2.1 Synthèse « Evaluation technique, économique et environnementale », rédigé pour chaque filière ou groupe de filières (paramétrages réalisés sur les inventaires ACV initiaux, sources des données, etc.), et mis à leur disposition.

Afin de faciliter la diffusion des résultats aux acteurs économiques, les évaluations environnementales et technico-économiques réalisées pour chaque piste d'écoconception sont restituées sous la forme d'une fiche d'écoconception (1 à 4 pages au format A4).

L'ensemble de ces fiches (5 à 15 fiches par filière ou groupe de filières) constitue, pour chaque filière ou groupe de filières, le livrable L.2.2.2 nommé « fiches "pistes d'écoconception" ».

Ces fiches sont basées sur le même modèle :

- Périmètre considéré, par exemple « commercialisation »
- Levier, par exemple « mutualiser entre opérateurs le transport du produit fini vers les plateformes d'expédition pendant la période estivale »
- Enjeux / Objectif, par exemple « augmenter les taux de remplissage et réduire la consommation de carburant par kilo transporté »
- Mise en place / Description du scénario de référence et du scénario alternatif (parfois plusieurs)
- Evaluation des potentiels gains environnementaux du scénario alternatif comparativement au scénario de référence, en score unique ou selon certains indicateurs spécifiques (t eqCO₂ émis ; MWh consommés ; m³ d'eau consommée ...) ou selon des indicateurs complémentaires (par exemple : autonomie alimentaire, linéaires de haies, biodiversité ...)
- Aspects technico-économiques, par exemple les investissements nécessaires
- Autres aspects, par exemple d'ordre organoleptique.

2.3.3. Restitution à la filière (ST 2.3)

Les pistes d'écoconception évaluées à la ST 2.2 ont été présentés aux ODG et aux opérateurs de différentes manières :

- pour le groupe « Agneaux Nord Aquitaine » : assemblée générale de l'ARONA (Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine) du 09/10/2023 ;
- pour le groupe « Produits des Pyrénées », présentation aux ODG le 05/06/2023, qui ont ensuite restitué les informations aux acteurs économiques lors de réunions internes des organisations (Syndicat de défense AOP Ossau-Iraty et AREOVLA) ;
- pour le groupe « produits porcins », transmission des fiches « pistes d'écoconception » (livrable L.2.2.2) par l'ODG aux acteurs économiques des filières et discussion des résultats lors de réunions internes aux organisations (Consortium du jambon de Bayonne, APPSO, Interprofession Porcine d'Aquitaine) ;
- pour le Beurre Charentes-Poitou, présentation des résultats à l'ODG le 02/05/2023 et restitution à la filière lors d'un CA à Surgères le 17/10/2023 ;
- pour les Huitres Marennes Oléron, présentation des résultats et des fiches d'écoconception aux représentants du GQHMO (Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron) le 07/03/2024 ;
- pour le Pruneau d'Agen, transmission des fiches « pistes d'écoconception » (livrable L.2.2.2) aux opérateurs par leur mise en ligne (ainsi que l'ensemble des livrables) sur l'extranet de la filière et restitution des résultats lors des réunions des 3 Commissions de l'Interprofession (« séchage », « technique » et « laboratoire ») et du Conseil d'Administration du Syndicat du Pruneau d'Agen.

Des fiches de résultats ont été créées, pour chaque filière ou groupe de filières, afin de pouvoir restituer les résultats du projet de manière plus globale, au-delà du périmètre des acteurs économiques de chaque filière. Il s'agit d'un format A4 de 3 pages, basé sur le modèle suivant :

- Description de la filière
- Description du produit concerné (ou des produits)
- Contexte et motivation initiale pour le projet, périmètre du projet
- Principaux enjeux pour le produit et résultats d'écoconception
- Bilan et perspectives
- Nom et Coordonnées d'un contact de l'ODG.

Les supports de restitution ont donc été les suivants :

- Les fiches "pistes d'écoconception" constituant, pour chaque filière ou groupe de filière, le livrable L.2.2.2 (voir § 2.3.2) ;
- Les supports de présentation des réunions organisées, constituant le livrable L.2.3.1 ;
- La fiche de résultats, pour chaque filière ou groupe de filière, constituant le livrable L.2.3.2.

2.4. Management du projet (tâche 3)

Cette tâche est commune à l'ensemble des filières ou groupes de filières.

2.4.1. Coordination du projet (ST 3.1)

La coordination globale du projet a été assurée par l'AANA. La coordination opérationnelle du projet a été confiée par l'AANA à un binôme de centres ACTIA : ITERG et le CRITT Agro-Alimentaire, qui ont coordonné l'ensemble des ressources techniques mobilisées (voir § 1.4), et ont assuré une interface permanente avec les ODG impliqués dans le projet.

Un comité opérationnel (COOP), constitué de l'ensemble des centres techniques impliqués dans le projet, s'est réuni 18 fois entre le 15/04/2020 et le 15/12/2023 (uniquement en visio-conférence) pour assurer le bon déroulement du projet : mise œuvre et planification des différentes sous-tâches, harmonisation des pratiques et choix méthodologiques, exposition des difficultés rencontrées et identification de solutions. Chaque réunion a fait l'objet d'un support powerpoint constituant le Livrable L.3.1.1 « compte-rendu des réunions du comité opérationnel avec planning et budget actualisés ».

Un comité de pilotage (COPIL) a été créé, présidé par l'AANA, avec des représentants de :

- l'ADEME,
- la Région Nouvelle-Aquitaine,
- les ODG impliqués dans le projet,
- les deux centres ACTIA coordinateurs (CRITT et ITERG).

Ce COPIL a eu pour mission de procéder aux arbitrages et choix d'orientation nécessaires au bon déroulement du projet sur la base des éléments d'avancement et des éléments de gestion de projet présentés par les deux centres ACTIA coordinateurs. Les réunions ont permis de :

- présenter l'état d'avancement du projet et les résultats à date,
- planifier les actions restant à réaliser,
- recueillir les avis des ODG sur le déroulement du projet,
- discuter des difficultés rencontrées,
- identifier les apports du projet aux différentes parties prenantes,
- discuter des modalités de communication des résultats du projet,
- discuter des perspectives de valorisation des résultats.

Le COPIL s'est réuni 3 fois, en présentiel à Bordeaux, dans les locaux de l'AANA (04/12/2019 ; 30/06/2022 ; 24/01/2024). Les supports de présentation, feuilles d'émargement et comptes-rendus de réunions constituent le Livrable L.3.1.2 « COPIL ».

Ces COPIL ont aussi été des espaces d'échange entre ODG sur leurs pratiques et leur appropriation des résultats d'ECOQUALINA pour faire évoluer les filières.

2.4.2. Sensibilisation des autres filières (ST 3.2)

Des actions de sensibilisation de filières (non impliquées dans le projet) à l'intérêt de s'engager dans une démarche d'écoconception ont été menées tout au long du projet, et se poursuivront après la fin du projet.

Communications réalisées à date de publication du rapport :

- 17 mars 2022 – **49^{ème} Journée du Pruneau d'Agen** – Agen - Vers une réduction de l'empreinte environnementale du pruneau d'Agen - Emmanuelle ROQUES (ITERG)
- 27 février 2023 - **Salon International de l'Agriculture 2023** – Paris - stand Acta - Temps fort « Évaluation environnementale » - Intérêt de l'évaluation environnementale agricole et alimentaire : exemple du **Pruneau d'Agen** – Fabrice BOSQUE (ITERG)
- 7 septembre 2023 – **salon Tech-Ovin** – Bellac - Le projet ECOQUALINA : une approche d'écoconception pour les **filières ovines** sous SIQO de Nouvelle-Aquitaine - Maxime FOSSEY (IDELE) & Luc LAURENT (CRITT Agro-alimentaire)
- 13 juin 2023 - **réunion INAO – Bordeaux** - Les SIQO face aux attentes sociétales – Présentation des résultats de la filière **Pruneau d'Agen IGP** – Gaëtan VERGNES (Syndicat du Pruneau d'Agen / BIP) & Brigitte BONNET (AANA)
- 14 septembre 2023 - **réunion INAO – Pau** - Les SIQO face aux attentes sociétales – Fiche « Engagement de la filière AOP **Ossau-Iraty** dans une démarche d'écoconception » - Arnaud LARDE (Syndicat Ossau-Iraty) & Brigitte BONNET (AANA)
- 17 octobre 2023 - **Journée technique Environnement des Centres ACTIA Nouvelle-Aquitaine** – Agen - Quand les filières se mobilisent pour réduire leur impact, les exemples du Pruneau d'Agen et du Beurre Charentes-Poitou - Gaëtan VERGNES (BIP), & Fabrice BOSQUE (ITERG) & Lucie MOREL (ACTALIA)
- 19 juin 2024 – **Journées Aliment Santé** – La Rochelle - Démarche d'écoconception appliquée à des filières alimentaires sous signe officiel de qualité - Brigitte BONNET (AANA), Fabrice BOSQUE (ITERG), Laurent CHUPIN (Syndicat des laiteries Charentes-Poitou), Luc LAURENT (CRITT Agro-alimentaire), Gaëtan VERGNES Bureau national Interprofessionnel du Pruneau
- 20 septembre 2024 - **Journée « Beurre »** organisée par le Syndicat des laiteries Charentes-Poitou – Présentation du projet ECOQUALINA - Laurent CHUPIN (Syndicat des laiteries Charentes-Poitou), Brigitte BONNET (AANA)
- 27 septembre 2024 – **Assemblée Générale du CNAOL** (Comité National des Appellations d'Origine Laitières) - Niort - Présentation du projet ECOQUALINA - Laurent CHUPIN (Syndicat des laiteries Charentes-Poitou), Brigitte BONNET (AANA)
- 15 novembre 2024 - **Journée technique Environnement des Centres ACTIA Nouvelle-Aquitaine** – Bordeaux - Réduction de l'impact environnemental des produits alimentaires par l'écoconception, l'exemple du projet ECOQUALINA - Brigitte BONNET (AANA), Fabrice BOSQUE (ITERG), Laurent CHUPIN (Syndicat des laiteries Charentes-Poitou), Luc LAURENT (CRITT Agro-alimentaire), François LEROY (ITERG), Gaëtan VERGNES (Bureau national Interprofessionnel du Pruneau)

Communications prévues

- courant 2025 - **Webinaire de présentation du projet ECOQUALINA** – environ 1 heure 30 - échelle nationale.

L'AANA a présenté, durant le projet, l'état d'avancement du projet et les résultats communicables à chaque conseil d'administration de l'agence, conseil dans lequel siègent certains ODG de Nouvelle-Aquitaine, élus pour représenter les différentes familles de produits
Des contacts plus spécifiques ont été pris avec certains ODG de Nouvelle-Aquitaine pour les inciter à s'engager dans un projet type ECOQUALINA. Certains ODG susceptibles d'être intéressés ont participé au COPIL du projet de juin 2022.

Différents supports ont été conçus et diffusés largement :

- Une note de présentation globale du projet, rédigée à son démarrage¹⁰,
- la note « Engagement de la filière AOP OSSAU-IRATY dans une démarche d'écoconception », créée pour la réunion INAO de septembre 2023 à Pau (voir ci-dessus),
- des notes de « point étape » du projet à destination des ODG (octobre 2010 ; mai 2021),
- un support Powerpoint de présentation du projet, régulièrement actualisé.

Les éléments cités dans ce paragraphe constituent le Livrable L.3.2. (« supports de présentation + bilan des interventions »).

2.4.3. Bilan / synthèse, valorisation des résultats (ST 3.3)

Le présent rapport constitue le Livrable L.3.3.1 « rapport de bilan / synthèse pour l'AANA, l'ADEME et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine » et intègre :

- un bilan final des actions menées auprès des différentes filières,
- une identification des freins et facteurs de réussite des actions, afin de faciliter la mise en œuvre de démarches d'écoconception pour d'autres produits sous signe officiel de qualité (voir § 4).

Une fiche globale, synthèse de l'ensemble des fiches de résultats pour chaque filière ou groupe de filières (constituant le livrable L.2.3.2. ; voir § 2.3.3) sera rédigée ultérieurement et constituera le Livrable L.3.3.2.

¹⁰ Disponible sur la page suivante : <https://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/ecoqualina/>

3. Principaux résultats obtenus

Ce chapitre présente les principaux résultats du projet. Les ODG des filières concernées disposent des résultats complets et détaillés.

3.1. L'évaluation environnementale initiale

3.1.1. Les choix effectués pour l'évaluation environnementale

Le choix d'une évaluation environnementale par ACV pour le projet ECOQUALINA a fait l'objet de nombreux débats lors du déroulement du projet (voir § 4.8), ce qui a nécessité le développement d'un argumentaire, présenté ci-dessous, constituant un des résultats du projet.

L'intérêt d'une évaluation environnementale par ACV dans le cadre d'une démarche d'écoconception est de mettre en avant

les postes et processus les plus contributeurs à l'impact environnemental du produit évalué. Cette mise en avant des contributions est une aide à la démarche d'écoconception afin de cibler spécifiquement les leviers à mettre en œuvre pour améliorer sensiblement l'impact environnemental du produit et hiérarchiser ces leviers au regard de leur contribution (et donc du gain potentiel envisagé) et/ou de la faisabilité de mise en œuvre de ce levier en fonction des contraintes d'un cahier des charges ou encore d'une faisabilité technique ou économique.

Les limites actuelles de l'évaluation des impacts environnementaux des produits agricoles par Analyse de Cycle de Vie sont connues¹¹. Elles concernent notamment l'absence de prise en compte de services écosystémiques, rendus notamment par les élevages herbivores extensifs ou à fortes composantes agroécologiques, ce qui a pour effet de favoriser les systèmes les plus intensifs à haut potentiel productif mais à plus faibles contributions positives d'un point de vue environnemental.

La méthodologie ACV reste à ce jour une méthode reconnue et acceptée, qui présente, outre les limites décrites ci-dessus, certains avantages :

- Il s'agit d'une approche méthodologique multicritères faisant l'objet d'un cadre normatif (*voir § 2.2.2 & 2.2.3*) et permettant de considérer les effets indirects (impacts environnementaux délocalisés) et d'éviter les transferts de pollution par une vision large des différents effets environnementaux ;
- Cette méthode permet entre autres de (i) comprendre les causes et leviers possibles pour les différents impacts et services, (ii) identifier des pistes d'amélioration (écoconception) en faisant appel aux indicateurs techniques et évaluer l'efficacité des leviers, (iii) constituer un outil d'accompagnement à l'écoconception et entrer dans une démarche de différenciation ou de reconnaissance de la qualité d'un produit.

Dans une démarche d'écoconception, la méthodologie ACV apparaît donc comme incontournable. En effet, sa logique de construction permet les processus itératifs de la réflexion et permet de qualifier et de quantifier des impacts environnementaux tout en établissant des liens entre des actions et des gains ou transferts de pollution potentiels. Il est alors important de rappeler que, pour cette étude, et au regard de ses limites et avantages :

- la méthodologie ACV est incontournable pour évaluer les évolutions des impacts environnementaux en lien avec de possibles modifications d'un cahier des charges ; cette méthode, validée et répondant aux normes internationales standardisées, est la plus aboutie en matière d'évaluation globale et multicritères des impacts environnementaux,
- les valeurs issues de la méthodologie ACV dans le cadre de cette étude doivent être interprétées comme de simples référentiels intra-filière (toute comparaison avec d'autres filières doit être relativisée).

Dans tous les cas, quel que soit l'usage ultérieur des évaluations environnementales réalisées, leur finalité dans le cadre de l'étude ECOQUALINA est restée centrée sur l'amélioration des pratiques et des systèmes de production.

Cependant, le travail réalisé en évaluation environnementale dans le cadre de ce projet constitue, pour chaque filière, un socle de données (Inventaires de Cycle de Vie) exploitable et valorisable de différentes manières selon des attentes plus spécifiques des filières.

¹¹ Intérêts et limites de l'Analyse de Cycle de Vie pour fournir une information environnementale sur les produits de l'élevage herbivore (Gac et al., 2020) - IDELE et Towards better representation of organic agriculture in life cycle assessment (van der Werf et al., 2020) - INRAE

En complément de l'évaluation environnementale par ACV, et pour répondre à des attentes plus spécifiques de filières, des critères de qualité spécifiques aux produits, permettant de qualifier et quantifier les services rendus par la filière, ont été sélectionnés et calculés.

Par exemple, pour les filières ovines, il s'agit de deux types d'indicateurs :

- Des indicateurs complémentaires (jusqu'à 7¹²), reflétant les qualités ou services rendus par le système de production « moyen filière »,
- Des indicateurs techniques, jusqu'à 16¹³, reflétant l'ensemble des qualités ou services rendus par chacun des sous-systèmes (mini-filières) ; l'ensemble de ces indicateurs, au regard des évolutions méthodologiques pressenties pour l'évaluation de la performance environnementale des produits agricoles, étant les points positifs à valoriser au sein de futurs cahiers des charges et/ou dans l'argumentaire des filières.

Pour les filières porcines, il s'agit des indicateurs suivants :

- Quantité de coproduits valorisés ;
- Production d'énergie renouvelable ;
- Quantité d'effluents pour la valorisation agronomique ;
- Fixation symbiotique d'azote ;
- Hectares de surfaces agro-écologiques avec prairies permanentes, haies, lisière de bois.

Le projet ECOQUALINA n'a pas eu pour objectif de réaliser un développement méthodologique en évaluation environnementale, et s'est appuyé, pour répondre à son objectif d'écoconception, sur des méthodologies d'évaluation existantes.

3.1.2. L'évaluation environnementale par filière

Chaque filière dispose des résultats chiffrés, représentés graphiquement, et commentés, à différents niveaux de précision :

- Résultats globaux des impacts environnementaux potentiels de la filière, rapportés à une unité fonctionnelle pour chaque catégorie d'impacts environnementaux ;
- Contributions relatives des principales étapes du cycle de vie (par exemple : productions agricoles ; transports amont / aval ; transformation ; emballages et fin de vie emballages ; distribution) au « mix produit » pour chaque catégorie d'impacts environnementaux ;
- Résultats chiffrés « « étape par étape » (par exemple, selon les différentes étapes citées ci-dessous) ;
- Pour certaines filières, des résultats détaillés de l'analyse de cycle de vie par typologies de production (circuits spécifiques ayant permis de créer le « mix produit ») ;
- Pour certaines filières, l'étude comparative de scénarios alternatifs (par exemple : énergies thermiques / emballages primaires / distribution / approvisionnement pour un ingrédient spécifique) dans l'objectif de faire varier certains paramètres déterminants de l'impact environnemental lié au poste concerné, afin de rendre compte de l'influence relative que l'adoption de ces scénarios peut représenter sur l'impact environnemental du produit (éléments servant de bases de discussion pour l'émergence des pistes d'écoconception).

Les résultats environnementaux, complétés pour certaines filières par des aspects « services écosystémiques » avec les indicateurs complémentaires, constituent une évaluation environnementale à « t0 » de la filière qui a ensuite **servi de base pour l'émergence de propositions d'écoconception de la filière réalisée à l'étape 2 du projet EcoQualina**. Les données ainsi construites n'ont pas vocation à alimenter directement une base de données, mais, avec les données primaires collectées, peuvent constituer des données d'entrée pour la construction des données répondant aux exigences d'une base de données spécifiques (par exemple AGRIBALYSE).

3.1.3. Des exemples de résultats

Les résultats détaillés constituent le Livrable L.1.3. « Evaluation Environnementale de la filière » pour chaque filière ou groupe de filières, et mis à leur disposition.

A titre d'exemple, des résultats pour deux filières (« Pruneau d'Agen » & « Huître Marennes Oléron ») sont présentés ci-dessous.

¹² Performance nourricière ; autonomie alimentaire ; biodiversité (selon 2 unités) ; stockage de carbone ; compensation des émissions totales ; valorisation de l'herbe

¹³ Surface herbe / STO ; part de PP dans STO ; stock de C lié aux PP ; stock de C lié aux PT ; stockage de C lié aux PP ; stockage de C lié aux PT ; stockage de C lié aux Haies ; stockage (culture) ; pression N (fertilisation minérale) ; compensation totale ; compensation méthane entérique ; biodiversité ; herbe valorisée dans la ration ; herbe PP valorisée dans la ration ; part de soja ; autonomie alimentaire

3.1.3.1. Le Pruneau d'Agen

La figure 3 ci-dessous présente les impacts environnementaux potentiels de la filière « Pruneau d'Agen », rapportés selon le flux de référence : 1 kg de pruneau d'Agen transformé (PAG 35 %), conditionné, au point de distribution.

La contribution relative des différents sous-systèmes¹⁴ au score environnemental total du produit fini est présentée sur un même histogramme pour les différents indicateurs sélectionnés.

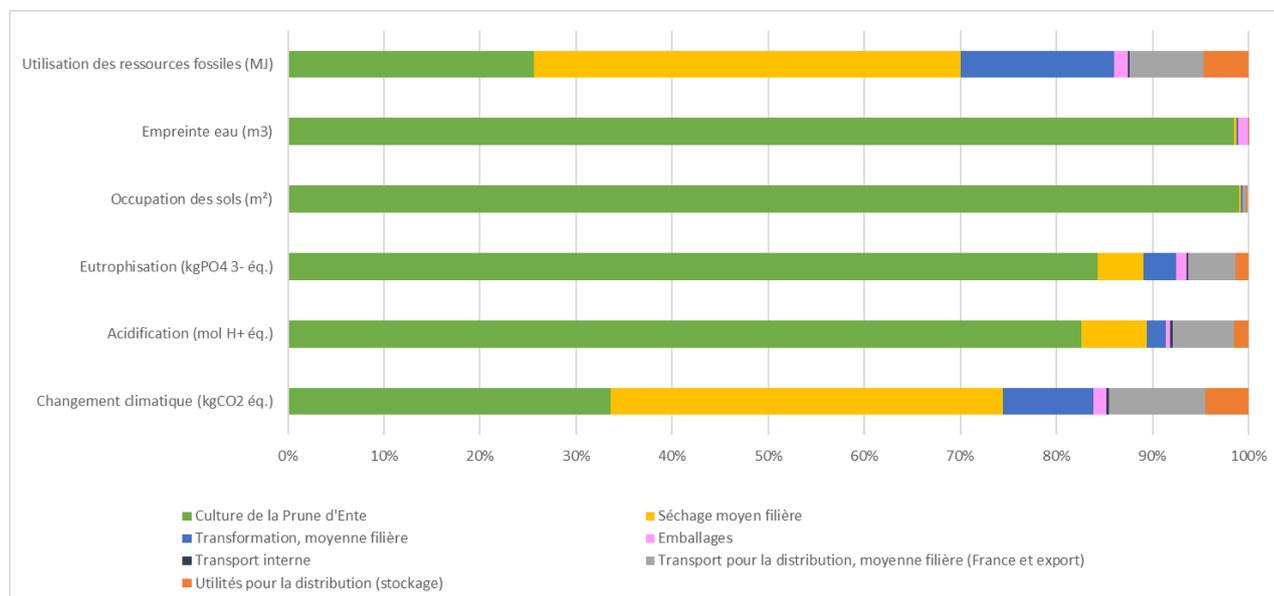


Figure 3 : Contribution relative (%) des différents sous-systèmes aux impacts environnementaux potentiels de la filière Pruneau d'Agen. Flux de référence : 1 KG de pruneau d'Agen réhydraté à 35 % (PAG 35 %), entier ou dénoyauté, conditionné et disponible au point de distribution

L'ACV au niveau « filière » révèle les contributions significatives des étapes « culture » et « séchage » sur l'empreinte globale de la filière IGP Pruneau d'Agen sur l'ensemble des indicateurs environnementaux sélectionnés. Sur les catégories d'impact influencées par les consommations énergétiques (« changement climatique » & « Utilisation des ressources fossiles »), l'étape de séchage est le sous-système portant la plus grande part des impacts environnementaux potentiels (41 % sur les deux indicateurs), suivi par la culture de la Prune (environ 30 % sur les deux indicateurs). Les étapes de transformation et de distribution (transport) représentent une part non négligeable de l'empreinte de la filière sur ces deux catégories d'impacts (entre 8 et 17 %). Pour les autres indicateurs (« Eutrophisation », « Occupation des sols », « Acidification » et « Empreinte eau »), l'amont agricole porte la grande majorité des impacts environnementaux potentiels (de 80 à 99 % selon les indicateurs).

Les conditions d'obtention de ces résultats et leur interprétation, ainsi qu'une analyse détaillée des différents sous-systèmes, avec une comparaison par itinéraire technique, sont disponibles dans le livrable L 1.3 « Evaluation Environnementale de la filière IGP Pruneau d'Agen »

3.1.3.2. L'Huître Marennes Oléron

La figure 4 ci-dessous présente les impacts environnementaux potentiels de la filière « Huître Marennes Oléron », en détaillant les impacts des différents sous-systèmes et les scores agrégés totaux. Les scores environnementaux totaux, et ceux des différents sous-systèmes, sont rapportés au flux de référence : « 1 kg d'huîtres Marennes Oléron affinées, moyenne filière, conditionnées, transportées et disponibles au point de distribution ». La contribution relative des différents sous-systèmes au score environnemental total du produit fini est présentée sur un même histogramme pour les différents indicateurs sélectionnés.

¹⁴ Culture de la Prune d'Ente / Séchage / Transformation / Emballages / Transports internes / Transports pour la distribution / Utilités pour la distribution (stockage)

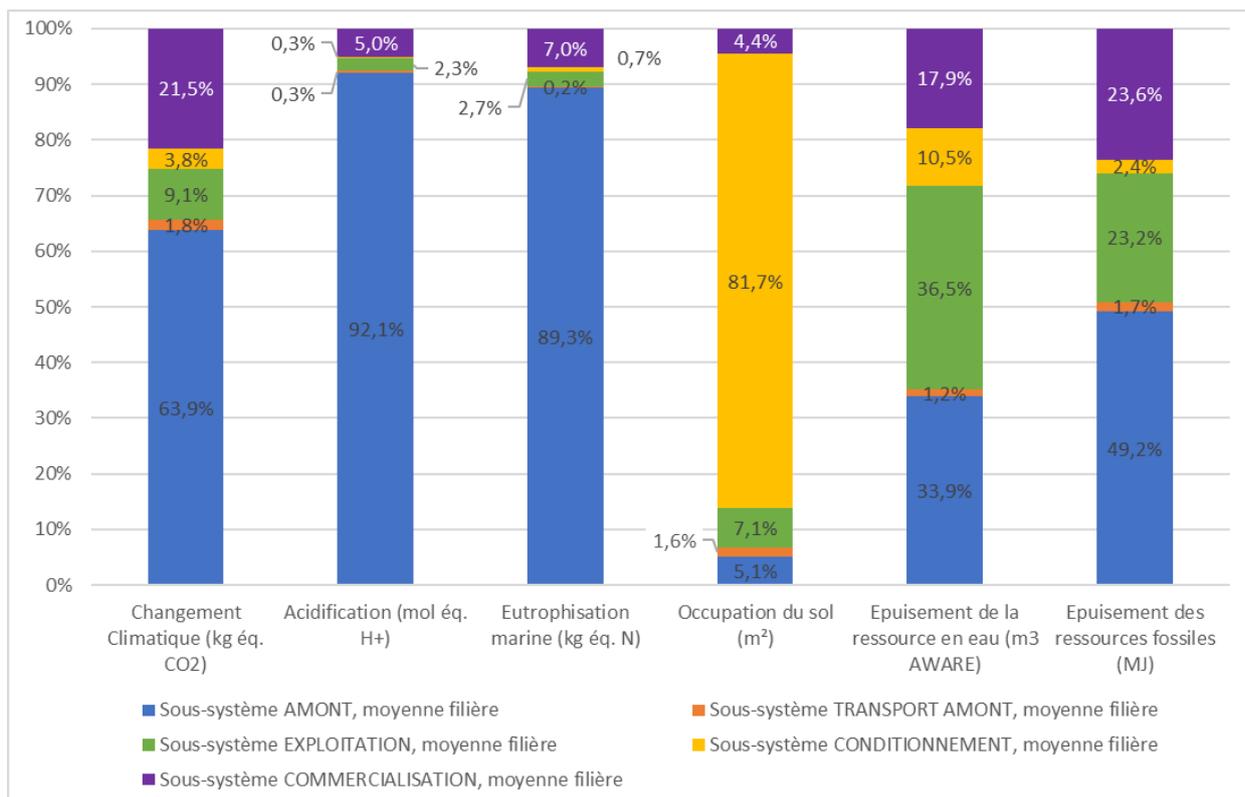


Figure 4 : Impacts environnementaux potentiels de la filière Huîtres Marennes Oléron. Etude des contributions des différents sous-systèmes (%). Flux de référence : 1 KG d'huîtres Marennes Oléron, moyenne filière, conditionnées, transportées et disponibles au point de distribution

L'analyse de l'existant, par la méthode d'ACV, met en évidence la contribution majoritaire de l'«amont» (incluant les différentes étapes d'élevage des huîtres) sur l'ensemble du cycle de vie : l'amont représente 64 % de l'impact « changement climatique » total et 89 % de l'impact eutrophisation marine, principalement en raison de la consommation en carburant des barges ostréicoles.

D'autres aspects environnementaux complémentaires ont été étudiés :

- La prise en compte du potentiel de fixation de carbone dans la coquille d'huître permet une réduction de 13 % des émissions GES de l'huître Marennes Oléron ;
- La prise en compte du potentiel de fixation d'azote dans la chair de l'huître permet une réduction de 11 % de l'indicateur « eutrophisation marine ».

Les conditions d'obtention de ces résultats et leur interprétation, ainsi qu'une analyse détaillée des différents sous-systèmes, sont disponibles dans le livrable L.1.3 « Evaluation Environnementale de la filière IGP Huîtres Marennes Oléron ».

3.2. Les pistes d'écoconception identifiées

3.2.1. Ateliers techniques

Les ateliers techniques ont permis d'identifier au total 379 pistes qui ont été caractérisées selon les critères précisés au § 2.3.1.1 :

- 76 pistes pour la filière « Agneaux Nord Aquitaine »
- 82 pistes pour la filière « Produits des Pyrénées »
- 58 pistes pour la filière « Produits porcins »
- 35 pistes pour la filière « Beurre Charentes Poitou »
- 100 pistes pour la filière « Pruneau d'Agen »
- 28 pistes pour la filière « Huîtres Marennes Oléron ».

3.2.2. Ateliers « marketing / consommateur »

Les ateliers « marketing / consommateur » ont permis de faire ressortir différents éléments :

- Certaines filières, notamment celles intégrant des grandes entreprises agro-industrielles, disposent déjà d'études précises et actualisées sur les attentes des consommateurs ; l'atelier « marketing / consommateur » n'a pu que confirmer, ou aborder de manière différente, des éléments déjà connus par les ODG et les acteurs économiques ;

- D'autres filières n'avaient pas de connaissance de la perception de leur produit par le consommateur et les conclusions de l'étude ont permis d'apporter des informations d'aide à la décision (dans certains cas, le produit est perçu « plus positivement » que ne l'avaient imaginé les opérateurs) ;
- Les consommateurs ont une très faible connaissance des modes de production des produits considérés : le lien entre le produit alimentaire consommé et une activité agricole (élevage, culture) à l'origine de sa production est rarement établi ;
- Une des pistes est donc de mieux communiquer sur « la naturalité » du produit (notamment l'alimentation des élevages pour les productions animales) et sur sa territorialité au moyen de visuels présentant les modes de production ;
- L'emballage du produit ne reflète pas toujours, dans la perception du consommateur, la qualité du produit (l'emballage n'est pas toujours le reflet d'un produit « noble ») ;
- Une diversité des formats de vente peut favoriser l'acte d'achat ;
- Communiquer sur les différents usages possibles du produits (proposer des recettes) ;
- Pour certaines filières, concevoir une communication en rupture avec l'image du produit ancrée dans la perception du consommateur, parfois entretenue par d'anciennes campagnes de communication.

Ces ateliers ont, par exemple, permis à la filière « Pruneau d'Agen » de mettre en place un nouveau logo mettant en avant la production agricole (prune d'Ente fraîche) et faisant le lien entre le fruit frais et le fruit séché (voir figure 5 ci-dessous) :



Figure 5 : Evolution du logo « Pruneau d'Agen » suite à l'atelier « marketing / consommateur »

3.2.3. La sélection des pistes

Suite aux différents ateliers, les échanges avec les ODG et les acteurs économiques volontaires ont permis de sélectionner 61 pistes à étudier sur les plans technique, économique et environnemental :

- 5 pistes pour le groupe « Agneaux Nord Aquitaine » ;
- 12 pistes pour le groupe « Produits des Pyrénées » ;
- 20 pistes pour le groupe « Produits porcins » ;
- 11 pistes pour la filière « Beurre Charentes Poitou » ;
- 7 pistes pour la filière « Pruneau d'Agen » ;
- 6 pistes pour la filière « Huitres Marennes Oléron ».

3.3. L'évaluation technique, économique et environnementale des pistes retenues

3.3.1. Le groupe « Agneaux Nord Aquitaine »

Pour cette filière, 4 stratégies d'amélioration ont identifiées et déclinées sous 5 leviers.

Stratégies d'amélioration	Leviers	Scénarii évalués
Alimentaire	Diminuer les émissions de méthane entérique	Aliments de contrôle du méthane
	Sécuriser les rations alimentaires	Amélioration de la résistance des prairies, choix de variétés adaptées
Technique	Saisonnalité de la reproduction	Retour à des cycles naturels de production
Energie	Développer l'agrivoltaïsme	Production et Biodiversité

Environnement	Développer les linéaires de haies	Implantation et gestion des haies
----------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Tableau 1 : Stratégies d'amélioration et leviers retenus pour le groupe « Agneaux Nord Aquitaine »

D'autres leviers n'ont pas été retenus parce que déjà en place ou plus communément admis par la filière : gestion des animaux improductifs, des effluents, consommation en électricité, gaz, etc...

Les gains environnementaux potentiels pour 3 des leviers sont précisés dans le tableau 2 ci-dessous :

	Leviers alimentaires	Levier énergétique	Levier environnemental
	Méthane	Biodiversité	Haies
Score unique	-2 %	-4 %	-1,5 %
Changement climatique	-6 %	-13 %	-7 %

Tableau 2 : Evolution des impacts environnementaux globaux (en %) pour 3 leviers en score unique et associés au changement climatique à l'échelle du mix produit « viande » par rapport à la situation initiale (Agneaux Nord Aquitaine)

Chaque levier peut être envisagé comme une action individuelle. Dans l'optique d'une démarche plus globale, il est possible d'envisager une addition des effets individuels. La mise en place de ces leviers dépendra de la typologie des exploitations, des unités de transformation, et des acteurs de l'aval.

Une évaluation du couplage de leviers cumulables (diminuer les émissions de méthane entérique ; sécuriser les rations alimentaires ; développer les linéaires de haies) pouvant apporter une valeur de gains cumulés sans « double comptage » a été réalisée (voir figure 6 ci-après).

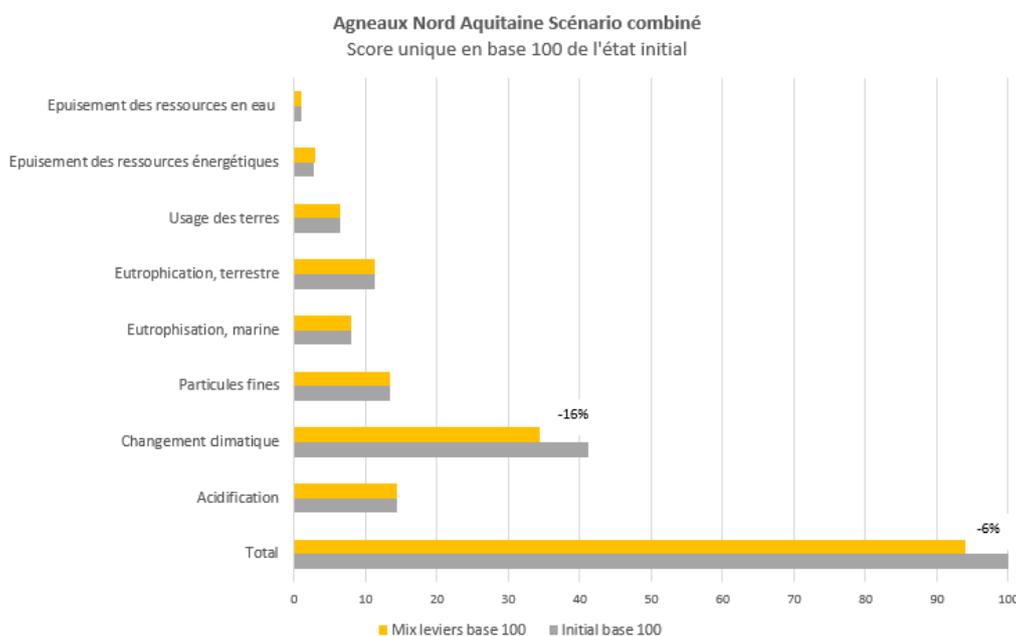


Figure 6 : Evolution des impacts environnementaux en cas de couplage de leviers (couplage de leviers cumulables) exprimés en score unique (base 100 de l'état initial) - Flux de référence : 1 kg d'agneau certifié en sortie ferme

La mise en place de ces leviers pourrait aboutir à une réduction globale de 6 % sur le score unique et de 16 % sur le changement climatique pour le produit moyen (1 kg d'agneau certifié en sortie ferme) par rapport à la situation initiale.

Ces leviers ont fait l'objet de 5 fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques, selon le modèle présenté au § 2.3.2.

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant le groupe « Agneaux Nord Aquitaine ».

3.3.2. Le groupe « Produits des Pyrénées »

Au total (de l'élevage des brebis à la production du fromage), 12 pistes ont été étudiées, dont :

- l'optimisation des rations alimentaires,
- l'optimisation de l'origine des aliments
- la rationalisation de la production,
- l'utilisation de chaudières « biomasse »,
- la mise en place d'une ventilation séquentielle en salle d'affinage,
- la diminution de la taille des tommes,
- la recyclabilité de l'emballage,
- la typologie des véhicules utilisés pour la collecte du lait

Au niveau de l'amont agricole (élevage des brebis), selon les leviers et les typologies de production, les gains potentiels varient de 2 à 14 % sur la composante « changement climatique ».

Pour la partie « transformation laitière » (production du fromage), un passage à l'électrique pour les véhicules de collecte représente une réduction potentielle de 11 % sur la composante « changement climatique » (de la phase « transformation »).

Une diminution de la taille des tommes entraîne une réduction de 19 % du score unique de la phase « transformation ».

La mise en place de ces leviers, encouragée par la filière, dépendra de la typologie des exploitations, des unités de transformation, et des acteurs de l'aval.

Chaque levier peut être envisagé comme une action individuelle. Dans l'optique d'une démarche plus globale, il est possible d'envisager une addition des effets individuels. Ainsi, une évaluation du couplage (sans « double comptage ») de leviers cumulables (optimiser les rations alimentaires et l'origine des aliments, rationaliser la production) a été réalisée pour l'agneau de lait des Pyrénées et le fromage « Ossau Iraty ». L'impact du couplage de ces leviers est présenté respectivement figure 7 et figure 8 ci-dessous.

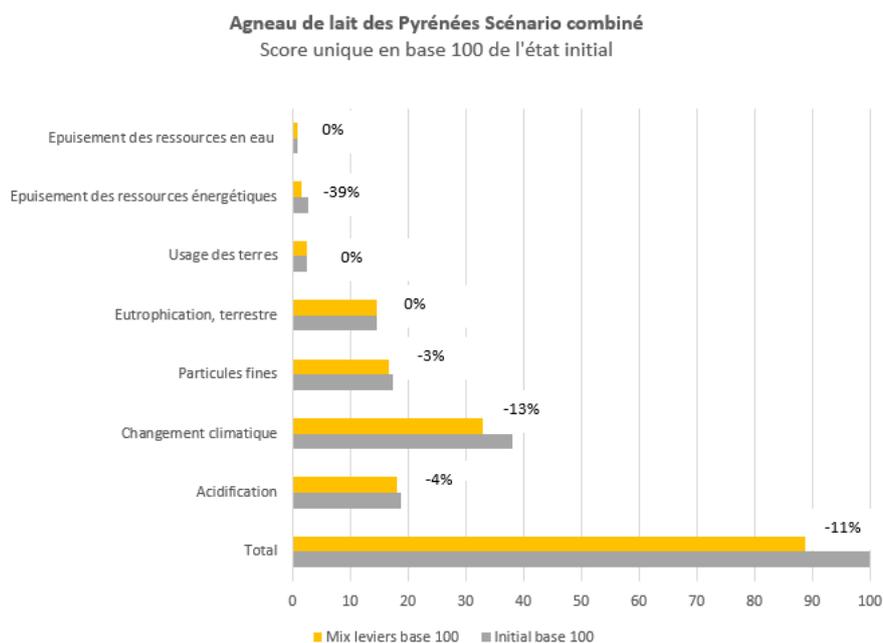


Figure 7 : Evolution des impacts environnementaux en cas de couplage de leviers cumulables, exprimée en score unique (base 100 de l'état initial) - Flux de référence : 1 kg d'agneau labellisé en sortie ferme

La mise en place de ces leviers liés aux pratiques d'élevage pourrait aboutir à une réduction globale de 11 % sur le score unique et de 13 % sur le changement climatique du « Mix produit filière » (1 kg d'agneau labellisé en sortie ferme), par rapport à la situation initiale.

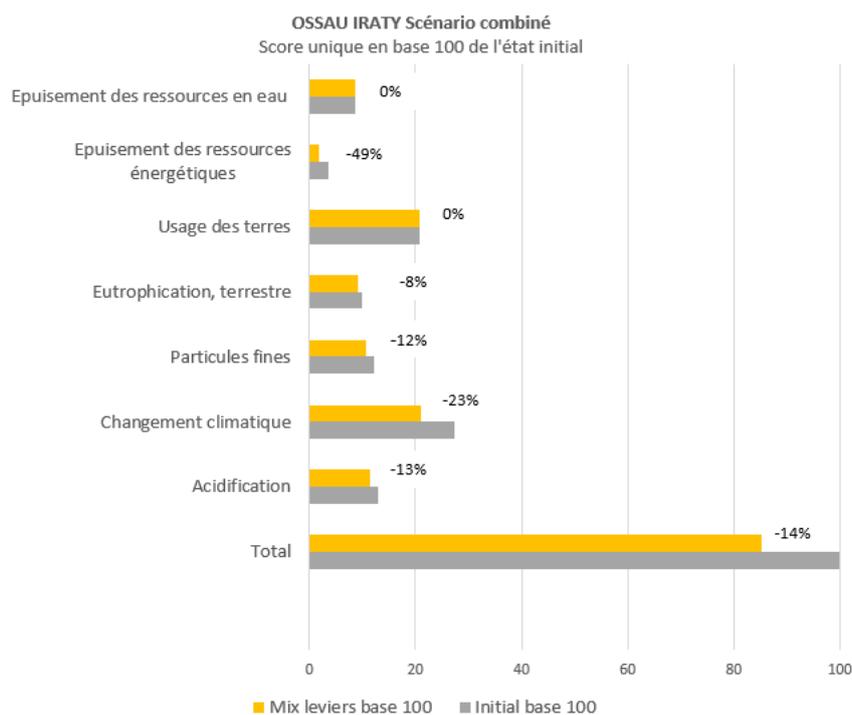


Figure 8 : Evolution des impacts environnementaux en cas de couplage de leviers cumulables en score unique (base 100 de l'état initial) - Flux de référence : 1 kg d'Ossau-Iraty produit et distribué aux points de vente

La mise en place de ces leviers pourrait aboutir à une réduction globale de 14 % sur le score unique et de 23 % sur le changement climatique du « Mix produit filière » (Ossau-Iraty produit et distribué aux points de vente) par rapport à la situation initiale.

Ces leviers ont fait l'objet de 12 fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques, selon le modèle présenté au § 2.3.2.

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant le groupe « Produits des Pyrénées ».

3.3.3. Le groupe « Produits porcins »

Sur le périmètre « de l'élevage au jambon en rayon », les principaux enjeux environnementaux sont situés sur les étapes suivantes :

- l'élevage des porcs (fabrication de l'aliment, gestion des effluents),
- la transformation en jambon,
- le conditionnement.

Les différentes pistes qui ont fait l'objet de l'évaluation technico-économique et environnementale sont reprises, de manière synthétique, dans le tableau 3 ci-dessous :

Principaux aspects	Principaux impacts	Principaux bénéfices environnementaux (indicateurs techniques et/ou ACV)
Alimentation des porcs	Émissions de GES et de NH ₃ Rejets azotés Consommation d'eau	Réduire les consommations énergétiques pour le séchage des aliments Limiter les aliments issus de cultures associées à la déforestation (soja) Optimisation de l'utilisation des matières azotées des aliments Incorporation d'acide benzoïque dans les aliments
Consommation d'énergie lors de l'élevage	Climat Ressources fossiles	Réduire les consommations énergétiques par l'utilisation de : - niches à porcelets en post-sevrage - ventilateurs économes en engraissement. Production d'énergie par la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation et de couverture de fosse pour la méthanisation passive.
Gestion des effluents lors de l'élevage	Émissions de GES et de NH ₃	Réduire les émissions de NH ₃ par la couverture des fosses à lisier
Consommation d'eau lors des étapes post-élevage	Empreinte eau	Un suivi précis des consommations par opération unitaire lors de l'abattage et la transformation serait une 1 ^{ère} étape pour limiter les consommations d'eau
Emballage	Ressources fossiles Utilisation de plastiques	Réduire les épaisseurs et augmenter les teneurs en matériaux recyclés

Tableau 3 : Les différentes pistes ayant fait l'objet d'une évaluation technico-économique et environnementale pour la filière « produits porcins »

Ces leviers ont fait l'objet de 15 fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques, selon le modèle présenté au § 2.3.2.

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant le groupe « Produits porcins ».

3.3.4. Le Beurre Charentes-Poitou

Les pistes étudiées pour l'amont agricole (production du lait) sont les suivantes :

- Provenance des aliments (Alim_Prov¹⁵)
- Qualité des fourrages (Alim_Qual)
- Méthanisation à la ferme (Ener_Metha)
- Panneaux solaires (Ener_Photo)
- Nature des effluents et lien avec la fertilisation (Tech_Eff)
- Simplification du travail du sol Techniques culturales simplifiées (Tech_TCS)
- Amélioration de la qualité des rations alimentaires ((Tech_Alim)
- Sélection génétique (Tech_Gen)
- Implantation de haies.

Les gains environnementaux potentiels pour les pistes « amont agricole » (production du lait) sont de :

- 1 % à 8 %, selon les pistes, sur le score unique (voir la représentation graphique figure ...),
- 1 % à 7 %, selon les pistes, sur la seule catégorie d'impact « changement climatique ».

¹⁵ Les abréviations correspondent à celles utilisées en légende de la figure 9

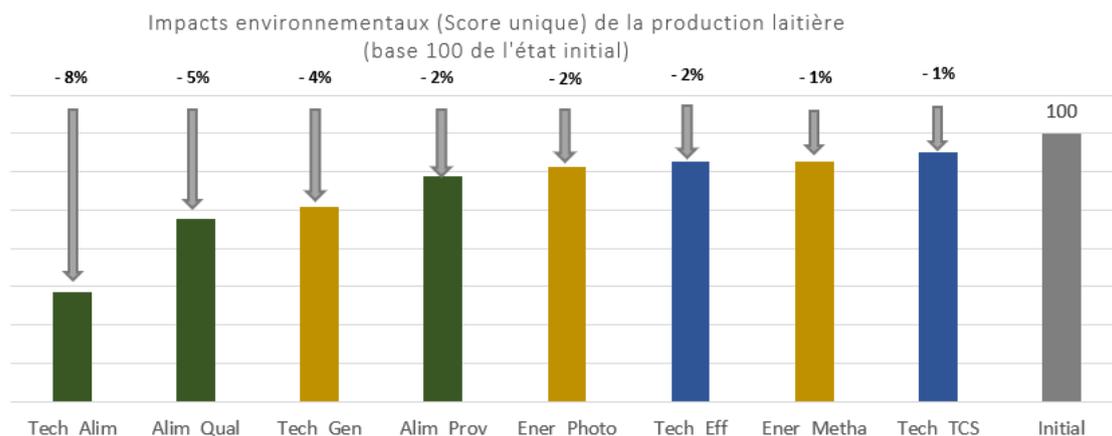


Figure 9 : Evolution des impacts des différentes pistes au niveau de l'amont agricole (production de lait pour le Beurre Charentes-Poitou) par rapport au score unique en base 100 de l'état initial - Flux de référence : 1 litre de lait corrigé en sortie de ferme

Les pistes étudiées pour la phase aval (production de beurre : transport, transformation, distribution, fin de vie des emballages) sont les suivantes :

- Véhicules alternatifs pour la collecte du lait : véhicules électriques à biocarburant ou à hydrogène,
- Moyen de production d'énergie thermique (étude de différents scénarios : gaz fossile, biomasse, biométhane).

Les gains environnementaux potentiels pour les pistes de la phase aval (production de beurre) peuvent représenter :

- une diminution des émissions de GES au niveau de l'étape de collecte du lait de -50 à -60 % en fonction du type de véhicule (voir figure 10),
- jusqu'à -22 % du score unique de l'étape de transformation avec un mode de production d'énergie alternatif (biométhane) comparativement à la situation initiale (voir figure 11).

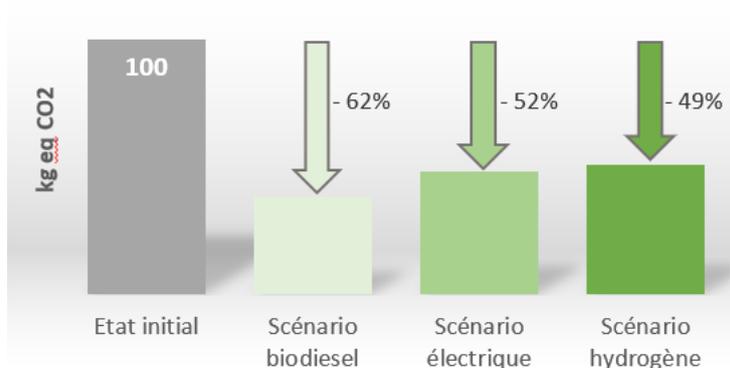


Figure 10 : Evolution des impacts en émissions de GES au niveau de la collecte du lait pour différents scénarios de véhicules (émission de GES en base 100 de l'état initial) - Flux de référence : 1 kilogramme de beurre AOP Charentes-Poitou emballé et distribué au point de vente

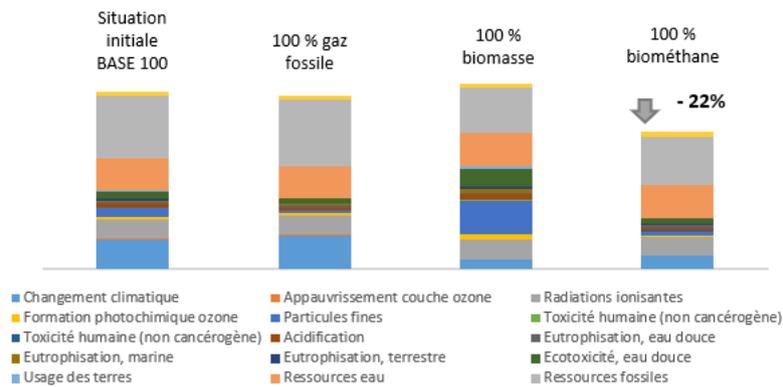


Figure 11 : Evolution des impacts (en score unique) de l'aval « transformation » (production de beurre) pour différents scénarios de production d'énergie thermique (score unique en base 100 de l'état initial) - Flux de référence : 1 kilogramme de beurre AOP Charentes-Poitou emballé et distribué au point de vente

Notons que ces deux étapes (collecte du lait & production d'énergie) de la phase aval de transformation (production de beurre) ne représentent chacune que 2 % du score unique du produit « beurre » (intégrant l'amont agricole de production de lait).

Le gain potentiel de réduction de l'impact environnemental global du produit (beurre AOP Charentes-Poitou), par la mise en place de différents leviers tout au long de la chaîne de valeur (implantation de haies ; sélection génétique ; provenance des aliments ; installation de panneaux solaires ; utilisation d'une chaudière « biométhane » en transformation laitière) est estimé à 9 % sur le score unique (voir figure 12) et à 16 % sur la catégorie d'impact « changement climatique » (sans « double comptage »).

Scénario combiné – Score unique en base 100 de l'état initial

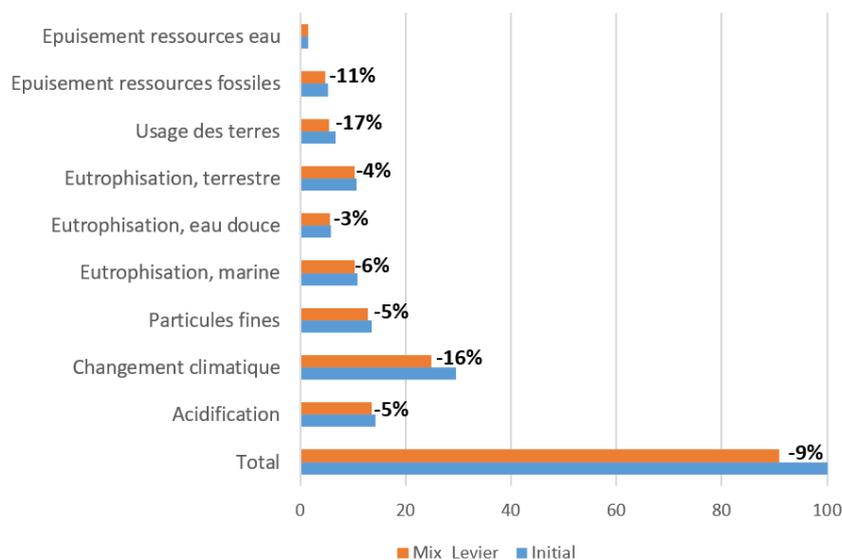


Figure 12 : Evolution des impacts environnementaux en cas de couplage de leviers, exprimés en score unique en base 100 de l'état initial - Flux de référence : 1 kilogramme de beurre AOP Charentes-Poitou emballé et distribué au point de vente

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant le Beurre Charentes-Poitou.

3.3.5. Le Pruneau d'Agen

Sur le périmètre « du champ au pruneau en rayon », les principaux enjeux environnementaux du Pruneau d'Agen sont situés sur les étapes de :

- production de la prune d'Ente,
- séchage de la prune,
- transformation (réhydratation, pasteurisation).

Les différentes pistes qui ont fait l'objet de l'évaluation technico-économique et environnementale sont reprises, de manière synthétique, dans le tableau 4 ci-dessous.

Principales actions proposées	Etapes principales concernées	Principaux enjeux pour le produit	Principaux bénéfices environnementaux (indicateurs techniques et/ou ACV)
Utilisation de plateformes électriques automatiques pour la taille	Culture de la prune : mécanisation	Climat Ressources fossiles	Substitution du diesel par de l'électricité pour la taille Economie de 209,25 kg diesel/ha/an.
Utilisation de couverts végétaux (féverole) → apports couplés d'azote et de potasse et limitation des engrais minéraux	Culture de la prune : Engrais & émissions	Climat Qualité de l'eau (eutrophisation)	Potentiel de réduction de 26 % de l'apport d'azote minéral /ha et diminution des émissions associées.
Fractionnement de l'apport : raisonner les apports d'engrais en fonction des besoins du verger	Culture de la prune : Engrais & émissions	Climat Qualité de l'eau (eutrophisation)	Potentiel de réduction de 20 % de l'apport d'azote minéral /ha.
Arrêt du brûlage en fin de vie au profit du broyage	Culture de la prune : fin de vie	Climat	Maintenir dans le sol le stock de carbone capté tout au long de la durée de vie du verger et réduction des émissions liées au brûlage.
Production d'un pruneau mi-cuit : réduction du séchage, et sans réhydratation	Séchage Transformation	Climat Ressources fossiles	Réduction de la quantité de gaz naturel consommé pour les étapes de séchage & transformation (réhydratation). Nécessite un stockage en froid négatif.
Meilleure maîtrise de la consommation d'eau par pilotage	Culture de la prune : irrigation	Empreinte eau	Réduction de 25 % des volumes d'eau consommés au verger.

Tableau 4 : Les différentes pistes ayant fait l'objet d'une évaluation technico-économique et environnementale pour la filière du Pruneau d'Agen

Ces leviers ont fait l'objet de 6 fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques, selon le modèle présenté au § 2.3.2.

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant le Pruneau d'Agen.

3.3.6. Les Huitres Marennes-Oléron

Certaines des pistes d'amélioration de la performance environnementale qui ont émergé lors des ateliers organisés avec les opérateurs ont été étudiées selon 6 leviers, présentés dans le tableau 5 ci-dessous.

Principaux leviers proposés	Etapes principales concernées	Principaux enjeux pour le produit	Principaux bénéfices environnementaux (indicateurs techniques et/ou ACV)
Optimiser le transport amont des huitres en augmentant les taux de remplissage des camions	Transport amont	Climat Ressources fossiles	Potentiel de réduction de 30 % des consommations de diesel par tonne d'huitres transportée
Limiter l'utilisation de plastiques pétrosourcés pour le petit matériel d'élevage	Amont	Ressources fossiles Limiter la génération de micro-plastiques	Comparativement aux plastiques pétrosourcés, les plastiques biosourcés présentent un intérêt environnemental (réduction de la consommation de ressources fossiles et des émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie, le carbone émis étant d'origine biogénique) ¹⁶ .

¹⁶ Une culture dédiée de biomasse pour la production de matériaux biosourcés peut néanmoins générer un impact non négligeable.

Production d'énergie renouvelable par photovoltaïque et autoconsommation pour l'exploitation	Exploitation	Climat Ressources fossiles	Potentiel de réduction de 56 % des consommations d'énergie fossile à l'échelle de la phase d'exploitation
Limiter la consommation énergétique pour le refroidissement des dégorgeoirs (pose de panneaux isolants ...)	Exploitation	Climat Ressources fossiles	Potentiel de réduction de 9 % des consommations d'électricité de la phase d'exploitation (induisant une réduction des consommations d'énergie fossile de l'ordre de 6 % pour cette phase)
Comparer les performances environnementales des matériaux existants dans la filière	Conditionnement	Réduire l'utilisation de plastique & privilégier la provenance locale du bois	Potentiel de réduction de 65 % sur le score unique ¹⁷ entre une bourriche « moyenne », représentative des pratiques de la filière, et une « bourriche bois déroulé et couvercle en carton »
Mutualiser le transport des huîtres vers les plateformes d'expédition entre opérateurs pendant la période estivale	Commercialisation	Augmenter les taux de remplissage et réduire la consommation de carburant / kg transporté	Potentiel de réduction de 60 % de la consommation de diesel par tonne d'huîtres transportée en comparaison à des trajets non optimisés

Tableau 5 : Les différentes pistes ayant fait l'objet d'une évaluation technico-économique et environnementale pour la filière « Huitres Marennes-Oléron »

Ces leviers ont fait l'objet de 6 fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques, selon le modèle présenté au § 2.3.2.

Une fiche de résultats reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant les Huitres Marennes-Oléron.

¹⁷ Score unique : score agrégé de 16 indicateurs environnementaux d'ACV

4. Retour d'expérience

Une des attentes de l'ADEME, indépendamment des actions spécifiques menées auprès de chacune des filières en matière d'écoconception, est de pouvoir dégager du projet une démarche globale d'accompagnement de filières agro-alimentaires à l'écoconception, transposable à d'autres filières agro-alimentaires et à d'autres régions.

La méthodologie employée est présentée au § 2.

Notons qu'ACTALIA a déjà appliqué la démarche auprès de la filière AOP « Camembert de Normandie »¹⁸.

L'analyse des différents aspects du projet, ci-dessous, a pour but de fournir des informations utiles pour mener un projet collectif d'écoconception au sein d'une filière alimentaire.

4.1. Un projet de 4 ans

Le projet a subi un retard significatif :

- les tâches opérationnelles du projet ont débuté au 4^{ème} trimestre 2019 et devaient initialement se terminer au 3^{ème} trimestre 2021,
- l'ensemble des tâches opérationnelles du projet a été finalisé en mars 2024 (voir figure 13).

Planning initial

tâches / sous-tâches	2019				2020				2021				
	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4
1 Analyse de l'existant													
1.1 Le cadre, les pratiques													
1.2 Cadre méthodologique													
1.3 Evaluation environnementale													
2 Propositions d'amélioration													
2.1 Ateliers d'urgence													
2.2 Evaluation													
2.3 Restitution à la filière													

Planning actualisé

tâches / sous-tâches	2019				2020				2021				2022				2023				2024		
	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	trim 2	trim 3	trim 4	trim 1	
1 Analyse de l'existant																							
1.1 Le cadre, les pratiques																							
1.2 Cadre méthodologique																							
1.3 Evaluation environnementale																							
2 Propositions d'amélioration																							
2.1 Ateliers d'urgence																							
2.2 Evaluation																							
2.3 Restitution à la filière																							

■ toutes filières sauf "huîtres"
■ huîtres

Figure 13 : Plannings initial et actualisé des tâches opérationnelles du projet

Les principales raisons de ce retard sont :

- la crise sanitaire COVID, survenue au 1^{er} trimestre 2020, qui a perturbé l'ensemble de l'activité économique du pays, notamment celle des ODG, des opérateurs de chaque filière, et des centres techniques ; elle a particulièrement perturbé la collecte des informations et des données pour les sous-tâches 1.1 et 1.3, qui ont dû se réaliser principalement par téléphone ou en visio-conférence (de nombreuses réunions étaient prévues en présentiel ; la collecte des données d'activité était prévue sur les sites de production) ;
- un manque de disponibilité des opérateurs, pour des raisons propres à leurs activités de production et des difficultés rencontrées par les filières lors du projet (difficultés techniques, économiques, sanitaires...) à des étapes-clés du projet (collecte des données d'activité ; ateliers d'urgence des pistes d'écoconception), notamment pour la filière « huîtres » qui a fait l'objet d'un planning décalé par rapport aux autres filières (voir figure 13 ci-dessus) ;
- une sous-estimation des délais de transmission d'informations, de prises de décision, de validation des résultats par les ODG, ces délais étant dépendants de la disponibilité des représentants des opérateurs dans les différentes instances de gouvernance de l'ODG (notamment pour la sous-tâche 2.3) ;
- un manque de disponibilité des centres techniques pour finaliser le projet, le volume d'heures devant être initialement consacrées au projet ayant été très largement dépassé ;

¹⁸ [Mettre en œuvre une démarche d'éco-conception au sein d'une filière AOP laitière, c'est possible ! Actalia](#)

- une incompréhension de certains résultats de la part d'ODG et d'opérateurs (notamment les résultats de l'évaluation environnementale de la sous-tâche 1.3), ayant nécessité des phases de discussion et d'explications complémentaires, notamment pour le lancement des ateliers d'émergence des propositions (ST 2.1 ; voir § 4.8 ci-dessous) ;
- le turn-over au sein des différentes structures (voir § 4.6).

Les recommandations formulées dans les § suivants devront permettre de mieux respecter le planning initial des futurs projets.

4.2. Un projet de grande ampleur

Ce projet a été mené au bénéfice de 10 filières de produits sous SIQO, avec l'expertise technique de 7 centres. Il a mobilisé 6 à 40 opérateurs par filière ou groupe de filières. Environ 350 personnes ont été mobilisées pour la réalisation de ce projet. Il a nécessité de mettre en place une gouvernance adaptée (coordination générale, coordination opérationnelle, coordination par filière ou groupe de filières, COOP, COPIL) en capacité de s'adapter aux aléas du projet. Cette gouvernance a permis de réaliser le projet en fonction des objectifs initiaux (et d'atteindre ces objectifs) tout en intégrant les attentes, contraintes, difficultés propres à chaque filière.

L'ampleur du projet a parfois eu pour conséquence de générer des incompréhensions (voir notamment le § 4.8), mais la gouvernance mise en place a permis de surmonter les difficultés rencontrées.

L'ensemble des filières a souligné le sérieux de l'étude et l'ampleur du travail réalisé.

4.3. Une confusion sur la finalité du projet

Certaines filières ont intégré le projet ECOQUALINA, le percevant comme un potentiel projet de promotion des filières visant à valoriser « les bonnes pratiques existantes ». Or, il s'agit d'une étude technique, reposant sur des bases scientifiques, destinée à fournir aux ODG des données et des informations relatives à l'activité de la filière, pouvant servir d'éléments d'aide à la décision quant à leurs orientations stratégiques. La grande majorité des livrables a été rédigée par les centres techniques pour être des documents de travail internes aux filières, et non des supports de communication externe.

Il ne s'agit donc pas d'une étude visant la promotion de la filière, bien que certaines données et informations puissent être valorisées par l'ODG à des fins de communication.

Cette confusion s'est exprimée à diverses reprises, lors de :

- la rédaction des livrables : ceux-ci ont été rédigés par les centres techniques, sur la base de l'analyse des situations exposées et des données collectées, en étroite concertation avec les ODG, mais ne pouvaient être issus d'une co-rédaction entre l'ODG et le centre technique, afin de garder un discours technique et objectif ;
- la présentation de résultats, notamment ceux liés à l'évaluation environnementale, qualifiant et quantifiant l'impact environnemental de la filière (voir § 4.8), qui pouvaient se trouver en décalage avec les résultats « espérés » par certaines filières.

Cette confusion est en partie liée aux changements d'interlocuteurs au sein des ODG durant le projet (qui a duré 4 ans ; voir § 4.6).

Il est donc essentiel, lors de la phase de mobilisation des filières pour un tel projet, de bien clarifier :

- les objectifs du projet,
- ce à quoi il permettra de répondre,
- les attentes exprimées qui ne pourront trouver réponse dans le cadre du projet.

4.4. Une chaîne de communication à maîtriser

Les ODG ont été les principaux interlocuteurs des centres techniques pour la réalisation du projet. Le projet a été conçu sur les principes suivants :

- « Si l'ODG adhère au projet, les acteurs économiques de la filière adhèrent automatiquement au projet » ;
- « L'ODG aura la capacité de transmettre efficacement, aux différents opérateurs de la filière concernés par l'étude, les informations qui lui ont été communiquées par le centre technique ».

Des réunions de sensibilisation ont été organisées, pour plusieurs filières, en présence d'un certain nombre d'opérateurs. Dans certains cas, les réunions se déroulaient uniquement avec les animateurs salariés des ODG. Les supports de communication leur ont été transmis systématiquement à l'issue des réunions pour faciliter la transmission des informations et des demandes aux différents opérateurs.

Cependant, les difficultés rencontrées par les ODG pour communiquer auprès des opérateurs sur le projet ont été sous-estimées.

Ces difficultés ont été accentuées par la crise COVID, qui, dans de nombreux cas, a empêché les centres techniques de rencontrer en présentiel les différents opérateurs, directement sur leur site de production, pour la collecte des données.

Il aurait fallu prévoir, dans la conception du projet, des moyens humains supplémentaires au sein des centres techniques, pour :

- mieux sensibiliser les opérateurs aux enjeux environnementaux,
- mieux informer les opérateurs sur les objectifs du projet, son déroulement, leur intérêt à y participer,
- pouvoir réitérer, tout au long du projet, ces actions de sensibilisation et d'information,
- mieux accompagner les opérateurs dans la fourniture des données primaires,
- davantage rassurer les opérateurs enquêtés sur les dispositions prises relatives à l'anonymisation et la confidentialité des données, notamment vis-à-vis de la transmission au sein même de l'ODG (animateur, président, conseil d'administration) ; le projet a pu être perçu comme extrêmement intrusif par certains opérateurs,
- mieux accompagner les ODG dans leur dialogue avec les opérateurs enquêtés au sujet du projet,
- adapter la communication des centres techniques en fonction de la maturité des ODG et des opérateurs sur les sujets liés à l'évaluation environnementale et l'écoconception (voir aussi § 4.8).

4.5. Un projet mené de manière uniforme

La démarche ECOQUALINA s'est voulue collective. Pour cela, les centres techniques ont tenté d'appliquer le même protocole opérationnel à toutes les filières (celui défini dans le programme technique initial du projet), sans tenir compte :

- des différences de moyens humains disponibles au sein de chaque ODG,
- des différences de maturité des ODG et des différents opérateurs de la filière sur les sujets liés à l'évaluation environnementale, l'écoconception et « l'attente consommateurs »,
- de l'inertie liée à la prise de décision au sein de certaines filières (dans certains cas, les salariés des ODG n'ont pas mandat du Président pour prendre certaines décisions, par exemple celles relatives à la diffusion de données ou documents ou à la validation de livrables ou résultats).

Ces éléments sont à considérer lors de la conception du projet, bien qu'ils soient difficiles à anticiper, la connaissance du fonctionnement de la filière s'acquérant au fur et à mesure de son déroulement.

4.6. Le turn-over

Le projet, sur sa durée (4 ans), a subi des changements d'interlocuteurs pour différentes raisons :

- Le turnover structurel au sein des différentes parties prenantes du projet,
- Des départs à la retraite,
- Les changements relatifs aux membres des instances de gouvernance des ODG (Présidents, Conseils d'administration...).

Cela a nécessité, pour chaque nouvel arrivant, de s'appropriier le sujet, et a eu 2 conséquences principales :

- Du retard dans l'avancement du projet ;
- Une perte d'informations qui a pu générer des incompréhensions.

4.7. Les forces et limites du collectif et du co-financement

Les aides financières de l'ADEME ainsi que de la Région ont très clairement eu un effet incitatif :

- Le projet a été initié par le CRITT et ITERG en réponse à l'AAP ADEME GreenGo ;
- Les filières ne se seraient pas engagées dans le projet sans ces aides ;

L'engagement des ODG dans ce projet a été perçu, par la région Nouvelle-Aquitaine, comme une volonté de devancer l'évolution réglementaire sur les aspects environnementaux, répondre aux orientations de l'INAO et aux attentes des consommateurs et surtout de s'intégrer dans la [feuille de route NéoTerra](#).

La dimension collective, que ce soit à l'échelle de chaque filière ou à l'échelle du projet a eu un effet incitatif et a permis de créer une synergie, par :

- effet d'entraînement entre les ODG et les opérateurs d'une filière,
- échange d'informations entre opérateurs au sein d'une filière et en inter-filières (création de groupes de filières, COPIL),
- la mutualisation des compétences (centres techniques) permettant aux ODG et leurs membres de s'approprier des sujets innovants « à moindre coût ».

Ce projet a été structurant pour :

- l'AANA, chargée de créer, sur un même sujet d'étude, une dynamique collective au sein de filières SIQO qui, pour certaines d'entre elles, ne se connaissaient pas, alors que situées dans le même périmètre (la Nouvelle-Aquitaine) et toutes gestionnaires d'un SIQO,
- chaque ODG, en créant une dynamique collective entre opérateurs, notamment entre producteurs de l'amont / transformateurs de l'aval,
- les centres techniques, en étant un projet opérationnel amont / aval entre CRITT, Instituts Techniques Agricoles, Instituts Techniques Agro-alimentaires et organisme de recherche.

La dimension collective présente cependant quelques limites :

- Réticence de la part des opérateurs à fournir des données d'activité ;
- Enjeu compétitif : les opérateurs qui commercialisent le produit sont concurrents entre eux ; plus l'étude porte sur l'aval (produit fini commercialisé) et plus il est difficile de créer une dynamique de partage (les ateliers portant sur la partie « conditionnement / distribution » n'ont pas permis de faire émerger beaucoup de propositions, le dialogue entre les opérateurs metteurs en marché étant moins spontané, comparativement aux ateliers portant sur l'amont agricole).

Par ailleurs, certaines filières ont pu craindre lors du projet de se voir imposer à court terme la mise en place de certaines pistes d'éco-conception alors même que celles-ci nécessitent un temps d'appropriation et de mise à niveau des acteurs de la filière.

4.8. La démarche d'évaluation environnementale en écoconception

La présentation des résultats de l'évaluation environnementale initiale (ST 1.3) a généré différentes incompréhensions au sein des filières :

- Complexité des résultats ;
- Difficulté pour les relier aux pratiques individuelles ;
- Remise en cause du choix des indicateurs environnementaux ne mettant pas suffisamment en évidence, selon certains ODG, les pratiques actuelles vertueuses,
- Un impact environnemental jugé trop élevé (et parfois « injustement réparti » entre les différentes étapes de production).

Ces incompréhensions ont parfois créé des situations de blocage, retardant le démarrage des ateliers d'émergence des pistes d'écoconception et, pour certaines filières, ayant failli conduire à l'abandon du projet.

Afin de remotiver ces filières et les inciter à poursuivre le projet, plusieurs réunions ont été nécessaires pour :

- identifier collectivement les sources d'incompréhension,
- faire preuve de pédagogie,
- argumenter de nouveau sur des bases scientifiques le choix de la méthodologie,
- maintenir le déroulement du projet conformément à son objectif initial (l'écoconception).

Les principales sources d'incompréhension sont exposées ci-dessous.

- L'évaluation environnementale a parfois été considérée comme étant le résultat final de l'étude, alors qu'il s'agissait d'une étape intermédiaire fournissant des informations d'aide à la décision pour identifier des pistes d'écoconception. Il aurait fallu davantage communiquer auprès des ODG et des opérateurs pour replacer cette évaluation environnementale dans le contexte global de l'étude, et exposer régulièrement les enjeux de l'étude aux différents interlocuteurs.
- La présentation aux opérateurs des résultats de l'évaluation environnementale (et de la méthodologie associée) a été perçue comme trop longue et trop complexe : il aurait fallu davantage adapter / vulgariser la présentation en fonction du niveau de connaissances scientifiques des opérateurs (et peut être même, pour certaines filières, limiter la présentation à un groupe restreint, et non l'ensemble des opérateurs participant aux ateliers d'émergence des pistes d'écoconception).

- Le contexte de l’affichage environnemental des produits alimentaires, dont l’expérimentation issue de la loi AGECE s’est déroulée en 2020 /2021, a créé une confusion quant aux usages possibles de l’ACV (les choix méthodologiques effectués en ACV peuvent être différents selon les objectifs de l’étude, qui peuvent être, par exemple, de l’écoconception ou de l’affichage) en faisant apparaître de nouveaux scores environnementaux (Eco-score, Planet-score) n’ayant pas vocation à être des outils d’aide à la décision en écoconception.
- Certaines restitutions des résultats ont été effectuées en visio-conférence, en raison du contexte sanitaire (COVID), de l’éloignement géographique et du manque de disponibilité de certains acteurs (temps de déplacement), ce qui a limité les échanges avec les opérateurs. Les restitutions effectuées en présentiel ont permis une meilleure appropriation des résultats par les opérateurs, les incompréhensions ou réticences exprimées par la communication non verbale ayant pu être levées « au fil de l’eau » : il a alors été possible d’adapter le discours, de clarifier le vocabulaire scientifique et d’illustrer les propos par des exemples concrets basés sur les pratiques de production. Les échanges informels lors des réunions en présentiel (discussions lors des repas) ont aussi permis aux différentes parties prenantes de mieux se connaître et de créer une relation favorable au bon déroulement du projet.
- Perte d’informations au cours du projet liée au turn-over (voir § 4.6) : des nouveaux interlocuteurs au sein des ODG ont cru que les indicateurs complémentaires pouvaient être intégrés au score ACV ; il a été rappelé que le projet ECOQUALINA n’a pas pour objectif de réaliser un développement méthodologique en évaluation environnementale (intégration d’indicateurs complémentaires au score ACV) et qu’il doit s’appuyer, pour répondre à son objectif d’écoconception, sur des méthodologies d’évaluation existantes et reconnues (voir § 3.1.1).
- Les résultats de l’évaluation environnementale, mettant en évidence l’impact essentiellement lié à l’amont agricole, a pu parfois démobiliser les acteurs de l’aval, ne se sentant plus concernés par le projet. Il a alors été nécessaire de sensibiliser l’ensemble des acteurs au fait que :
 - il y a un intérêt commun de ce projet, sur toute la chaîne de valeur (notamment dans le contexte de l’affichage environnemental), l’impact environnemental du produit « aval » étant dépendant de celui de la production agricole,
 - même si l’impact de la production agricole est majoritaire, celui des étapes de transformation / conditionnement / distribution n’est, pour autant, pas négligeable.
- Certaines filières s’attendaient à ce qu’une restitution individuelle soit effectuée pour chaque opérateur ayant contribué à la collecte des données primaires. Ces restitutions n’ont pas été prévues dans le projet, car celles-ci auraient nécessité un travail complémentaire (les données ont été modélisées pour déterminer un impact du « produit moyen »), augmentant de manière significative le budget du projet. Notons qu’il est toutefois possible de produire, à partir des résultats du projet ECOQUALINA, des résultats environnementaux à l’échelle d’une entreprise, dans un autre cadre que celui du projet ECOQUALINA.

Pour certaines filières, des compléments ont été apportés au livrable 1.3 « Evaluation Environnementale de la filière », concernant le choix des indicateurs pour l’évaluation environnementale. Pour d’autres, une fiche spécifique « Bilan environnemental » a été créée, reprenant les conditions d’obtention des résultats d’évaluation environnementale et exposant les performances environnementales en termes d’impacts environnementaux et de services rendus.

Les échanges entre les différents acteurs de la filière, les salariés animateurs des ODG, les centres techniques et l’AANA ont permis de maintenir l’ensemble des filières dans le projet jusqu’à sa fin, et de redynamiser le collectif au sein des filières ayant exprimé ces incompréhensions.

4.9. L’expertise technico-économique

Les gains environnementaux potentiels des différentes pistes d’écoconception sélectionnées ont été évalués de manière approfondie. Les aspects technico-économiques auraient pu être davantage explorés, en mobilisant davantage les experts « procédés » et « économie » des centres techniques (le projet a principalement mobilisé les experts « environnement » des centres techniques).

4.10. L'optimisation du programme technique

Le programme technique initial prévoyait une sous-tâche unique (ST 2.1) intégrant :

- la présentation des résultats de l'évaluation environnementale initiale,
- les ateliers techniques d'émergence des propositions d'amélioration,
- l'atelier « marketing / consommateur ».

En pratique, il s'est avéré nécessaire de fractionner cette sous-tâche en différentes actions (chacune d'entre elles nécessitant d'être planifiée, de lui attribuer des moyens humains spécifiques, de définir les responsabilités de chaque partie prenante concernée) :

- la présentation des résultats de l'évaluation environnementale initiale (voir § 4.8),
- la préparation des ateliers techniques d'émergence des propositions d'amélioration, en concertation étroite des ODG pour garantir la participation active des opérateurs,
- les ateliers techniques d'émergence des propositions d'amélioration (plusieurs par filière, selon la structuration de la filière considérée),
- l'approche « marketing / consommateur » qui se décline en plusieurs étapes (voir § 2.3.1.2),
- la sélection des pistes pour l'évaluation technique, économique et environnementale de celles-ci.

4.11. Axes d'amélioration à retenir

Initié et conduit comme un projet multi-partenarial, à plusieurs échelles et sur du long terme, le projet ECOQUALINA a été ambitieux à plus d'un titre. Son aboutissement constitue une première réussite partagée par les différents acteurs y ayant contribué, les résultats du projet étant la seconde réussite. Néanmoins la taille et l'ambition du projet, couplée aux enjeux de sensibilisation des différents acteurs à la conduite d'une évaluation environnementale, a permis de dégager des axes d'amélioration pour des projets futurs ayant la même finalité.

- Dès la phase de préparation du projet, il importe de bien clarifier les objectifs, et les attentes auxquelles un projet d'éco-conception ne peut pas répondre ;
- De même, la démarche d'éco-conception, et plus spécifiquement l'évaluation environnementale, doit être présentée et rappelée aux opérateurs de la filière, de manière à anticiper les questions voire incompréhensions pouvant se rapporter à cet exercice ;
- En tout temps du projet, les livrables doivent être présentés comme des éléments d'aide à la décision pour les filières ;
- L'approche ACV doit être détaillée de la manière la plus claire possible, et il est nécessaire d'insister sur le fait que celle-ci s'appuie sur la méthodologie la plus robuste sur le plan scientifique, ce même si elle est évolutive dans le temps ;
- Il est néanmoins à préciser que les services écosystémiques non comptabilisés dans l'ACV peuvent être à valoriser par ailleurs, auquel cas le temps d'analyse et de consolidation de ces services est à comptabiliser dès le début du projet ;
- Les restitutions en présentiel doivent être privilégiées, sauf contraintes particulières ;
- Le caractère de confidentialité des données produites doit être déterminé en amont du projet ;
- L'échange direct avec les opérateurs des filières est nécessaire et même parfois facilitateur, notamment pour des séquences de restitution.

5. Conclusion / Perspectives

Le projet ECOQUALINA a été conçu et réalisé pour répondre à la fois :

- aux attentes et aux ambitions des politiques nationale et régionale de transition écologique,
- à l'accompagnement de filières SIQO dans cette transition.

Le projet ECOQUALINA a permis à chaque filière de bénéficier :

- d'une description détaillée de son activité sur le plan technique, économique et social,
- d'une évaluation environnementale par ACV du produit « moyen » de la filière, de manière globale et en fonction des différentes étapes du cycle de vie,
- d'un cadre méthodologique pour mesurer l'évolution de l'impact environnemental du produit pour différents usages (promotion du produit, écoconception, stratégie de décarbonation, affichage environnemental...),
- d'une évaluation complémentaire selon des indicateurs spécifiques permettant de qualifier et quantifier les services rendus par les filières (services écosystémiques),
- de pistes d'écoconception dont la pertinence a été évaluée : au total, pour l'ensemble des filières, **379 pistes ont été identifiées et caractérisées selon leur intérêt potentiel**,
- de 61 pistes sélectionnées, dont l'intérêt en écoconception a été évalué sur les plans technique, économique et environnemental,
- d'une vision du gain environnemental potentiel de la mise en place d'une combinaison de différentes pistes d'écoconception sur toute la chaîne de valeur du produit ; **la mise en place de différentes pistes d'écoconception permet potentiellement de réduire de 13 à 23 % l'impact environnemental du produit (sur la catégorie « changement climatique »), selon les produits** ; pour une filière, l'impact environnemental du produit fini peut être potentiellement réduit de 16 à 27 % selon 5 des 6 catégories d'impact considérées (la valeur de la 6^{ème} catégorie, l'occupation des sols, restant constante),
- de fiches d'écoconception, à destination des acteurs économiques de la filière, présentant notamment les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques (5 à 15 fiches par filière ou groupe de filières),
- d'une fiche de résultats qui reprend, de manière synthétique, les principales informations non confidentielles concernant la filière.

Ces éléments permettront aux filières d'améliorer leur performance environnementale et d'apporter des réponses à des attentes sociétales.

Au-delà des résultats, le projet a permis, pour les filières engagées, de créer une dynamique autour d'un projet fédérateur et structurant. Il a également permis, pour certaines filières :

- de confirmer l'intérêt d'orientations techniques prises,
- de fournir des éléments d'aide à la décision en interne et des arguments environnementaux vis-à-vis de parties prenantes externes (par exemple : INAO) quant aux orientations à prendre pour faire évoluer les pratiques et améliorer la performance environnementale du produit,
- de communiquer différemment auprès des consommateurs sur le produit,
- d'engager des actions d'optimisation d'équipements et de pratiques, sur la base des premiers résultats du projet,
- de créer une dynamique au sein de la filière autour d'un projet fédérateur et structurant,
- d'explorer de nouvelles approches (évaluation environnementale, écoconception),
- une appropriation collective des résultats, mais aussi par chaque entreprise (en fonction de son niveau de maturité sur le sujet),
- d'intégrer les résultats d'ECOQUALINA comme données d'entrée dans des projets de transition agroécologique.

Comme évoqué tout au long du rapport, le projet et ses livrables (état des lieux environnemental des pratiques des filières et pistes d'écoconception) constituent un précieux outil de sensibilisation et d'aide à la décision. Depuis la fin du projet, certaines filières ont déjà engagé des actions complémentaires ou réfléchissent actuellement au « coup d'après ». Parmi ces actions, on peut noter :

- La mise en place d'actions d'optimisation d'équipements et de pratiques, sur la base des premiers résultats du projet,
- L'actualisation de l'évaluation environnementale de la filière en fonction des pratiques déjà mises en place (l'évaluation environnementale de la filière repose sur des pratiques de 2019 / 2020),
- L'évaluation plus poussée de l'intérêt technico-économique et environnemental de la mise en place des préconisations issues du projet en fonction des orientations stratégiques de la filière,
- La promotion des bonnes pratiques identifiées auprès des producteurs et metteurs en marché,

- La promotion des bonnes pratiques identifiées et des services écosystémiques auprès des parties prenantes externes,
- L'initiation de réflexions sur une potentielle demande, auprès de l'INAO, de modification du cahier des charges du produit SIQO, ou sur la construction d'une charte de bonnes pratiques complémentaires, gérée en parallèle du cahier des charges SIQO,
- L'amélioration d'une donnée existante ou la création d'une nouvelle donnée pour la base de données de référence des impacts environnementaux des produits alimentaires AGRIBALYSE,
- La préparation au futur affichage environnemental des produits alimentaires,
- L'intégration des résultats du projet dans le volet environnemental des démarches RSE (à l'échelle « filière » ou « entreprise »),
- L'approfondissement du travail réalisé sur certains aspects spécifiques.

Par ailleurs, ce rapport constitue un retour d'expérience destiné à aider d'autres filières alimentaires – sous signe officiel de qualité et d'origine ou non – à s'engager dans des opérations similaires, ce afin de travailler collaborativement à la réduction de l'impact environnemental de leurs produits.

SIGLES ET ACRONYMES

AANA	Agence de l'Alimentation de Nouvelle Aquitaine
AAP	Appel à Projet
AB	Agriculture Biologique
ACTALIA	Institut Technique Agro-Industriel centre d'expertise pour les produits laitiers
ACTIA	Réseau français des instituts techniques de l'agro-alimentaire
ACV	Analyse de Cycle de Vie
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADPAP	Association pour la Défense et la Promotion des Agneaux certifiés en Poitou-Charentes
ANR	Agence Nationale de la Recherche
AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP	Appellation d'Origine Protégée
APPSO	Association des Produits Porcs du Sud-Ouest
AREOVLA	Association Régionale des Eleveurs Ovins Viande et Lait d'Aquitaine
ARONA	Association Régionale Ovine Nouvelle Aquitaine
BIP	Bureau national Interprofessionnel du Pruneau
C	Carbone
CJB	Consortium du Jambon de Bayonne
CNAOL	Comité National des Appellations d'Origine Laitières
COOP	Comité Opérationnel
COFIL	Comité de Pilotage
CRITT	Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
GES	Gaz à Effet de Serre
GQHMO	Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron
ICV	Inventaire de Cycle de Vie
IDELE	Institut de l'Élevage
IFIP	Institut du Porc
IGP	Indication Géographique Protégée
ILCD	International Referentiel Life Cycle Data System
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
ISO	International Organization for Standardization
ITERG	Centre Technique Industriel des Industries de corps gras et produits apparentés
N	Azote
ODG	Organisme de Défense et de Gestion
PAG	Pruneau d'Agen
PEF	Product Environmental Footprint
PP	Prairie Permanente
PT	Prairie Temporaire
RMT	Réseau Mixte Technologique
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SLCP	Syndicat des Laiteries Charentes-Poitou
SOI	Syndicat Ossau-Iraty
SPAG	Syndicat du Pruneau d'Agen
ST	Sous-Tâche
STG	Spécialité Traditionnelle Garantie
STO	Surface Totale Ovine

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

ECQUALINA

ECOconception des produits sous signes officiels de QUALité de Nouvelle-Aquitaine

Dix filières alimentaires sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) de Nouvelle-Aquitaine ont été accompagnées dans une démarche d'écoconception afin d'intégrer, aux côtés des critères de qualité spécifiques au produit, des critères d'amélioration de la performance environnementale du produit tout au long de sa chaîne de valeur : Agneau du Limousin, Agneau du Périgord, Agneau du Poitou-Charentes, Agneau de lait des Pyrénées, Ossau-Iraty, Beurre Charentes-Poitou, Huitres Marennes Oléron, Porc du Sud-Ouest, Jambon de Bayonne, Pruneau d'Agen. Près de 350 personnes ont participé au projet.

Ces filières bénéficient désormais d'une évaluation environnementale par ACV (Analyse de Cycle de Vie) du produit « moyen » de la filière. Près de 400 pistes d'écoconception ont été identifiées et caractérisées. Une soixantaine d'entre elles ont été évaluées sur les plans technique, économique et environnemental.

La mise en place de différentes pistes d'écoconception permet potentiellement de réduire de 13 à 23 % l'impact environnemental du produit (sur la catégorie « changement climatique »), selon les produits. Pour une filière, l'impact environnemental du produit fini peut être potentiellement réduit de 16 à 27 % selon 5 catégories d'impact. Des fiches d'écoconception présentent les gains environnementaux potentiels des différents scénarios étudiés, ainsi que les aspects technico-économiques.

Essentiel à retenir :

Dix filières alimentaires sous signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) de Nouvelle-Aquitaine ont été accompagnées dans une démarche d'écoconception.

Près de 400 pistes d'écoconception ont été identifiées et caractérisées selon leur intérêt potentiel. Une soixantaine d'entre elles ont été évaluées sur les plans technique, économique et environnemental.

Des actions d'optimisation d'équipements et de pratiques, sur la base des premiers résultats du projet, sont déjà engagées.

